

À propos des habitats canadiens

Rapport annuel 2012

En 2012, le Canada, les États-Unis et le Mexique ont signé le *Plan nord-américain de gestion de la sauvagine de 2012 – Les gens au service de la conservation de la sauvagine et des terres humides*. Ce nouveau document servira de guide à la communauté du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS) lorsque de nouveaux défis concernant la gestion de la sauvagine se présenteront à l'avenir. Pour en savoir plus, consultez le site www.nawmprevision.org



Claude Thivierge

« Briser la glace », tiré de la série de 2013 des timbres sur la conservation des habitats fauniques du Canada. Photo gracieusement fournie par Habitat faunique Canada.

Artiste : Claude Thivierge,
St-Zotique, Québec

TABLE DES MATIÈRES :

Aperçu national **2**

Plans conjoints des habitats **3**

Plans conjoints des espèces **12**

Partenaires et renseignements **16**

La protection des terres humides fait partie intégrante du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS), dans la mesure où il y est établi que les terres humides fournissent un habitat à plus de 50 espèces de sauvagine. Outre la protection et la restauration des espèces de sauvagine de l'Amérique du Nord, le travail consistant à protéger les terres humides dans le cadre du PNAGS a procuré de nombreux avantages non liés à la sauvagine pour l'environnement et la société en général. Parmi ces avantages, on compte par exemple l'amélioration de la qualité de l'eau, la régulation de la quantité de l'eau et l'apport d'un habitat pour de nombreuses espèces autres que la sauvagine. Ces avantages ainsi que d'autres, également liés aux terres humides, sont décrits à la page 3.

Au Canada, les objectifs de conservation des terres humides et de la sauvagine du PNAGS sont atteints au moyen d'une « approche par programmes » qui assure l'intégration et la coordination de la planification, des activités scientifiques, des partenariats et de la mise en œuvre, ce qui permet une exécution bien coordonnée et efficace des activités de conservation. L'approche par programmes est mise en œuvre par l'intermédiaire de partenariats publics-privés appelés plans conjoints, lesquels ont été établis à l'échelle du pays pour conserver les habitats de terres humides et les espèces de sauvagine qui leur sont associées. Au Canada, il existe quatre plans conjoints axés sur l'habitat et trois plans conjoints axés sur les espèces. Cette approche a permis de protéger 19,7 millions d'acres (8 millions d'hectares) de terres humides et de terres hautes adjacentes au cours des 26 premières années du programme du PNAGS.

La mise en œuvre réussie du programme canadien du PNAGS a été possible grâce à l'appui continu de partenaires au Canada et aux États-Unis, notamment les gouvernements fédéraux et provinciaux, ceux des États, de plusieurs organisations non gouvernementales et de particuliers. Notamment, le financement reçu en vertu de la loi américaine de 1989 sur la conservation des terres humides d'Amérique du Nord (la *North American Wetlands Conservation Act*) s'est avéré essentiel pour le succès et la pérennité du programme canadien.

Publié en 2013



Plan nord-américain de
gestion de la sauvagine
North American Waterfowl
Management Plan
Plan de Manejo de Aves
Acuáticas Norteamérica

Aperçu national

Réalisations dans le cadre du PNAGS au Canada de 1986 à 2012 (millions d'acres)

En 2012, les plans conjoints des habitats canadiens ont permis de protéger 138 570 acres (56 077 hectares) et ont eu une incidence sur 252 875 acres (102 335 hectares) supplémentaires. Dans le cadre de chaque plan conjoint les activités sont axées sur les paysages qui présentent la priorité la plus élevée en fonction des ensembles de données et des modèles de surveillance à long terme étudiés. Pour soutenir ces activités, des travaux d'amélioration de l'habitat tels que la restauration des terres humides et l'établissement de structures de nidification ont été menés sur 58 568 acres (23 702 hectares) en 2012. Enfin, 629 522 acres (254 759 hectares) d'habitats précédemment acquis ont été activement gérés au cours de la même année.

Alors que dans le contexte des plans conjoints des habitats, l'accent continue d'être mis sur les paysages, le programme canadien du PNAGS, dirigé par le Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada), s'emploie à maintenir à jour l'uniformité du programme national. Au niveau national, le programme canadien du PNAGS utilise depuis le début des années 1990 un système de reddition de compte par catégories normalisées pour effectuer le suivi des réalisations. Bien que les réalisations aient fait l'objet d'un suivi constant à l'échelle nationale, il a été reconnu que les catégories de reddition de compte existantes pouvaient être améliorées pour permettre une meilleure reddition de compte des réalisations liées aux objectifs et pour aligner la planification de la mise en œuvre du PNAGS au niveau des plans conjoints. Pour répondre à ce besoin, le Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada) a élaboré une terminologie normalisée des activités de conservation, appelée langage commun, au cours de l'année 2012.

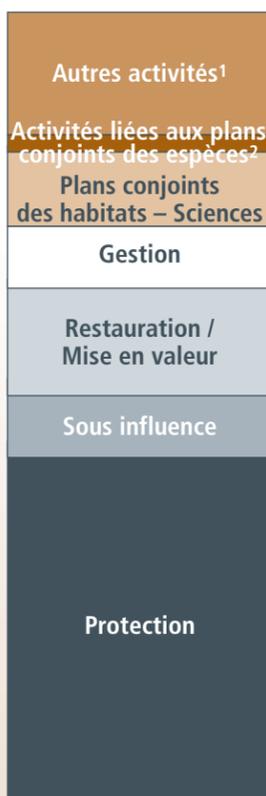
Alors qu'un langage commun a été établi à l'échelle nationale, les plans conjoints des habitats canadiens mettent au point de nouveaux plans de mise en œuvre. En vue d'uniformiser le programme national, les plans conjoints des habitats prévoient intégrer le langage commun aux nouveaux plans de mise en œuvre et sont synchronisés avec le calendrier du plan de mise en œuvre. Ces changements, qui visent à normaliser certains éléments des nouveaux plans de mise en œuvre des plans conjoints des habitats, aideront à faciliter le regroupement des objectifs du programme et des objectifs en matière d'habitat, ainsi qu'à faciliter la reddition de compte future des réalisations par rapport aux objectifs à long terme liés aux habitats.

D'après les renseignements actuels, les partenaires du PNAGS devront, pour atteindre les objectifs à long terme du PNAGS, conserver 20 millions d'acres (8,1 millions d'hectares) supplémentaires au cours des 20 prochaines années à un coût de 2 milliards de dollars, en plus de maintenir la fonction actuelle de la base d'habitat existante. Les partenaires canadiens chercheront à atteindre ces objectifs à long terme au Canada et à maintenir l'habitat existant par l'entremise de divers programmes éprouvés et novateurs.

Tandis que les partenaires canadiens du PNAGS sont fiers des réalisations importantes obtenues à ce jour, il reste beaucoup à faire; un soutien continu et accru sera essentiel pour faire en sorte que ce succès se poursuive.

Dépenses effectuées par activité dans le cadre du PNAGS, au Canada 1986-2012

1,9 milliard (CAD)



- 1 Activités de coordination et de communication, politiques, dédommagement pour les dommages causés aux cultures et prévention
- 2 Baguage, relevés et recherche

Terminologie utilisée dans le présent rapport

Gestion

Activités menées dans les habitats de terres humides ou de terres hautes adjacentes protégés en vue d'en gérer ou d'en maintenir la capacité de support pour les oiseaux migrateurs associés aux terres humides et d'autres espèces sauvages.

Restauration/Mise en valeur

Mesures appliquées dans des habitats de terres humides ou de terres hautes adjacentes en vue d'en accroître la capacité de support pour les oiseaux migrateurs associés aux terres humides et d'autres espèces sauvages.

Sous influence

Mesures directes prises par les propriétaires fonciers, les gestionnaires de terres ou les agences de conservation qui protègent ou améliorent les terres humides ou les habitats de terres hautes adjacentes sans entente juridique ou contraignante de longue durée. Ces mesures directes entraînent des changements à l'utilisation des terres.

Protection

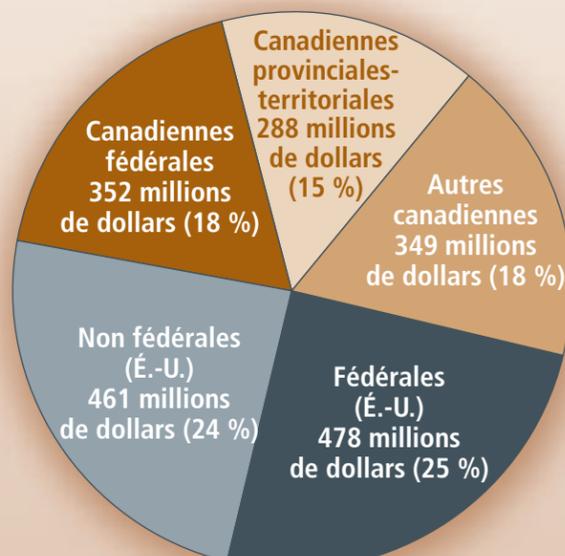
Protection des terres humides et/ou des terres hautes adjacentes par le transfert de titres fonciers ou la conclusion d'une entente juridique de conservation contraignante de longue durée (au moins 10 ans) avec un propriétaire foncier.

Sous influence : 103,7

Protégés : 19,8

Total des acres pour les plans conjoints des habitats et pour la région de la forêt boréale de l'Ouest

Contributions totales (en dollars canadiens) à l'appui du PNAGS au Canada (1986-2012)



Total des contributions canadiennes : 989 millions de dollars (51 %)

Contributions globales pour le Canada : 1,93 milliard de dollars

Contributions totales américaines : 939 millions de dollars (49 %)

Plans conjoints des habitats

Avec la publication du *Plan nord-américain de gestion de la sauvagine de 2012 – Les gens au service de la conservation de la sauvagine et des terres humides* le PNAGS s'est doté d'une vision renouvelée. Tandis que la gestion de la sauvagine reste au cœur du PNAGS, le plan de 2012 accorde une plus grande reconnaissance aux services écologiques fournis par les terres humides.

Grâce à leur approche par programmes, les plans conjoints des habitats canadiens ciblent les paysages de grande valeur pour les populations de sauvagine. Les terres humides sont un des principaux éléments caractéristiques de ces paysages : elles préservent la diversité biologique en fournissant un habitat productif, de la nourriture et une protection pour les espèces qui dépendent des terres humides. Les terres humides sont utilisées non seulement par la sauvagine mais également par des espèces appartenant à chacun des quatre grands groupes d'oiseaux migrateurs (oiseaux terrestres, oiseaux de rivage, oiseaux aquatiques et sauvagine) définis par l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord. Les terres humides constituent également un habitat important pour de nombreuses espèces de mammifères, de reptiles, d'amphibiens, d'insectes et de plantes. En fait, environ un tiers des espèces évaluées par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada vivent dans les terres humides ou près de celles-ci.

En plus de fournir un habitat aux espèces qui en dépendent, les terres humides fournissent de nombreuses autres fonctions essentielles qui profitent à la société, des fonctions telles que le maintien de la qualité de l'eau, la régulation de la quantité de l'eau et le stockage du carbone.

Les terres humides font partie intégrante des réseaux de rivières et de cours d'eau et aident à améliorer la qualité des eaux de surface en filtrant et en absorbant les contaminants, en jouant en quelque sorte le rôle de « reins » de la nature. Des études scientifiques indiquent que les terres humides au Canada peuvent retenir ou retirer jusqu'à 70 % des sédiments, 90 % des bactéries et presque tous les pesticides des eaux qui y pénètrent¹. Cette fonction essentielle de filtration aide à améliorer la santé et le bien-être des Canadiens, en plus de bénéficier également aux espèces sauvages.

Non seulement les terres humides maintiennent la qualité de l'eau, elles régulent également le débit d'eau en stockant de grandes quantités d'eau, ce qui contribue à réduire les inondations en aval. Lorsque les aménagements ou d'autres menaces entraînent la perte de terres humides, les risques et les coûts pour la société liés aux inondations et aux



Terres humides dans le sud de l'Ontario.

Environnement Canada

dommages associés aux eaux de crue augmentent fortement. En 2009, par exemple, l'Initiative boréale canadienne et le Pembina Institute ont estimé à plus de 100 milliards de dollars la valeur liée au contrôle des inondations et à la filtration de l'eau par les terres humides de la seule forêt boréale.²

Outre l'amélioration de la qualité et de la quantité de l'eau, les terres humides constituent des puits pour le dioxyde de carbone atmosphérique (CO₂). Les terres humides stockent le CO₂ à long terme dans les sédiments, à court terme dans la végétation et le dissolvent dans l'eau; en fait, les terres humides contiennent 14 % du carbone terrestre

mondial.³ Le fait d'empêcher de nouveaux drainages ou de nouvelles modifications de terres humides permet d'empêcher des rejets de CO₂, et la restauration de terres humides perdues rétablit autant de puits de carbone.

Ces exemples ne représentent que quelques-uns des services écologiques découlant de la conservation des terres humides. Grâce à la collaboration établie avec divers partenaires pour empêcher la perte d'autres terres humides et pour restaurer les terres humides perdues, les quatre plans conjoints des habitats canadiens permettent de protéger de nombreux services écologiques associés aux terres humides qui vont au-delà du simple maintien des populations de sauvagine pour offrir beaucoup d'avantages à la société.

1. Tamocai, C., I. Kettles, and B. Lacelle, 2001. *Wetlands of Canada*. Agriculture and Agri-Food Canada, Research Branch.
2. Anielski, M. and S. Wilson, 2009. *Counting Canada's Natural Capital: Assessing the Real Value of Canada's Boreal Ecosystems*. Canadian Boreal Initiative and the Pembina Institute.
3. Wylynko, D., Editor, 1999. *Prairie Wetlands and Carbon Sequestration: Assessing Sinks under the Kyoto Protocol*. International Institute for Sustainable Development.



Plans conjoints des habitats

- Côte du Pacifique
- Intermontagnard canadien
- Habitats des Prairies
- Forêt boréale de l'Ouest (PCHP)
- Habitats de l'Est



Oies des neiges dans un marais côtier dans l'estuaire du fleuve Fraser.
Canards Illimités Canada

La propriété de la famille Grauer achetée par Canards Illimités Canada et la ville de Richmond.
Canards Illimités Canada

Plan conjoint de la côte du Pacifique

www.pcjv.org

Plus de 440 estuaires importants sur le plan écologique sont présents dans la partie canadienne du Plan conjoint de la côte du Pacifique (PCCP) international. Ces estuaires comportent des terres humides et des plaines inondables littorales qui fournissent un habitat et de la nourriture à des centaines de milliers de canards, d'oies et de cygnes qui migrent et hivernent. Une part importante des activités du PCCP est donc axée sur la protection, la conservation et l'amélioration de ces estuaires et de leurs habitats. En 2012, le PCCP et ses partenaires ont participé à deux projets importants relatifs aux terres humides dans l'estuaire du fleuve Fraser et à d'autres initiatives conçues pour mieux comprendre les populations d'oiseaux aquatiques des côtes.

Acquisition de terres humides littorales

En mars 2012, Canards Illimités Canada (CIC) et la ville de Richmond (Colombie-Britannique) ont annoncé leur achat conjoint de 126 acres (51 hectares) de terres le long du banc Sturgeon dans l'estuaire du fleuve Fraser. La propriété a appartenu à la famille Grauer pendant plusieurs générations et constituait la plus grande terre humide littorale privée dans la région. L'achat (un tiers par Canards Illimités Canada et deux tiers par la ville de Richmond) a été possible grâce à la participation de la famille Grauer au Programme des dons écologiques d'Environnement Canada.

Le secteur du banc Sturgeon, le long de la côte ouest de l'île Lulu dans l'estuaire du fleuve Fraser, est constitué de vasières et de marais littoraux. Ces terres humides influencées par les marées représentent une aire importante de repos pour les oiseaux migrateurs le long de la voie migratoire du Pacifique. Chaque année, plus d'un million d'oiseaux migrateurs utilisent cette aire, et des milliers d'oiseaux y hivernent, notamment des Cygnes trompettes et des Cygnes siffleurs, des Petites Oies des neiges, des Canards d'Amérique, des Canards pilets, des Grands Hérons et des Bécasseaux d'Alaska. Ce secteur représente une partie des propriétés de conservation qui couvrent la majeure partie de l'estuaire du fleuve Fraser. Avec l'ajout de cette zone protégée, les oiseaux qui migrent et hivernent peuvent désormais compter sur l'accès à ces aires d'alimentation et de repos. Le banc Sturgeon constitue également l'habitat de nombreux poissons,

Les principaux partenaires qui ont organisé et coordonné la demande de désignation étaient les suivants : les administrations municipales du Grand Vancouver et de Delta, la Province de la Colombie-Britannique et le Service canadien de la faune d'Environnement Canada. De nombreuses organisations de conservation ont également contribué à l'obtention de la désignation Ramsar, notamment Études d'Oiseaux Canada, nouveau partenaire du PCCP.

notamment les cinq espèces de saumon du Pacifique et au moins 27 espèces de non-salmonidés.

La ville de Richmond gèrera les zones nouvellement acquises en tant que parc public consacré aux activités éducatives et récréatives passives et travaillera avec Canards Illimités Canada pour préserver et améliorer la zone.

Désignation des terres humides d'importance internationale en vertu de la Convention de Ramsar

En septembre 2012, le Secrétariat de la Convention de Ramsar a annoncé la création du nouveau site Ramsar du delta du fleuve Fraser, qui englobe le marais Burns, les aires de gestion de la faune du banc Sturgeon, des marais de la baie South Arm, de la baie Boundary et de Serpentine ainsi que l'ancien site Ramsar d'Alaksen (1 448 acres; 586 hectares; désigné en 1982). L'extension visant à créer le site du delta du fleuve Fraser multiplie par 35 la superficie de la zone pour atteindre 51 106 acres (20 682 hectares). La désignation de terres humides d'importance internationale en vertu de la Convention de Ramsar, la désignation la plus importante en matière de reconnaissance des terres humides, a été attribuée au site. La Convention de Ramsar est « un traité intergouvernemental qui sert de cadre à l'action nationale et à la coopération internationale pour la

conservation et l'utilisation rationnelle des terres humides et de leurs ressources » et désigne des terres humides depuis 1971 (www.ramsar.org).

Les principaux partenaires qui ont organisé et coordonné la demande de désignation étaient les suivants : les administrations municipales du

Grand Vancouver et de Delta, la Province de la Colombie-Britannique et le Service canadien de la faune d'Environnement Canada. De nombreuses organisations de conservation ont également contribué à l'obtention de la désignation Ramsar, notamment Études d'Oiseaux Canada, nouveau partenaire du PCCP. Cet organisme coordonne les relevés sur les oiseaux aquatiques en hivernage effectués par des bénévoles qui ont recueilli depuis 1999 des données mensuelles sur l'abondance des oiseaux aquatiques le long des côtes de la Colombie-Britannique, notamment dans les secteurs du banc Sturgeon et de la baie Boundary.

À l'aide des données recueillies sur les oiseaux aquatiques côtiers, Études d'Oiseaux Canada a pu démontrer que ces deux endroits répondaient à un critère de Ramsar puisqu'ils abritent habituellement plus de 20 000 oiseaux aquatiques. En outre, pour 18 espèces d'oiseaux présents dans ces zones, un autre critère de Ramsar était rempli, soit celui voulant qu'une terre humide abrite habituellement au moins 1 % des individus d'une population d'une espèce ou sous-espèce d'oiseaux aquatiques. Les oiseaux qui répondent à ce deuxième critère sont le Plongeon catmarin, le Grèbe jougris, le Grèbe élégant, le Cormoran à aigrettes, le Grand héron, le Cygne trompette, la Bernache cravant, l'Oie des neiges, le Canard d'Amérique, le Canard pilet, le Fuligule milouinan,

Vue de la zone de gestion de la faune des marais de Serpentine vers l'aire de gestion de la faune de la baie Boundary à l'ouest.

Canards Illimités Canada



la Macreuse à front blanc, la Macreuse brune, le Bécasseau variable, le Pluvier argenté, le Goéland cendré, Goéland de Thayer et le Goéland à ailes grises.

Le delta du fleuve Fraser, plus grand estuaire de la Colombie-Britannique, a la plus forte densité de sauvagine, d'oiseaux de rivages et d'oiseaux de proie hivernants dans tout le Canada. Le site Ramsar du delta du fleuve Fraser couvre près de 40 % de tous les habitats de terres humides intertidales le long de la côte de la Colombie-Britannique. Ces terres humides intertidales sont inondées pendant une partie du cycle des marées et comprennent des habitats estuariens importants tels que les lits de zostères marines, les marais salés et les vasières. Le nouveau site Ramsar représente une diversité d'habitats que le travail des partenaires du PCCP cherche à protéger depuis les débuts du plan conjoint en 1991. En outre, ces partenaires ont restauré des marais littoraux et apporté des améliorations à des marais d'eau douce et des terres agricoles à de multiples sites au sein de la zone du site Ramsar.

Relevé sur les oiseaux aquatiques côtiers

Études d'Oiseaux Canada effectue son relevé sur les oiseaux aquatiques côtiers en tant que programme de surveillance scientifique citoyenne à long terme permettant d'évaluer les populations d'oiseaux qui hivernent dans les habitats marins côtiers et littoraux. En 2012, Études d'Oiseaux Canada a publié les résultats sur les tendances démographiques issus des 12 premières années du relevé, soit de 1999 à 2011. Les bénévoles qui recueillent les données (plus de 550 bénévoles au fil des années) dénombrent chaque mois les espèces d'oiseaux aquatiques pendant la période de non-reproduction à plus de 200 sites dans le détroit de Géorgie, entre l'île de Vancouver et la partie continentale de la Colombie-Britannique. Les résultats ont indiqué que pour 32 espèces d'oiseaux, la population est restée stable au cours des 12 années (aucune tendance statistiquement significative n'a été décelée), pour 22 autres espèces une diminution statistiquement significative a été décelée et que pour 3 espèces (Guillemot colombin, Canard souchet et Bernache du Canada) la population a connu une forte augmentation en termes statistiques. L'augmentation

Cygnes trompettes.

Catherine Jardine,
Études d'Oiseaux Canada



La propriété Grauer, le long de la côte ouest de l'île Lulu.

Dan Buffett,
Canards Illimités Canada

de la population de Bernaches du Canada pourrait être préoccupante, car la présence de bandes abondantes de cette espèce peut provoquer des dommages en broutant et en piétinant le sol, et en faisant augmenter les apports d'azote dans le sol et l'eau.

Parmi les espèces présentant une tendance à la baisse, on trouve plusieurs espèces piscivores, notamment le Grèbe élégant et le Grèbe esclavon, le Plongeon huard, le Plongeon catmarin et le Plongeon du Pacifique, ainsi que le Macareux rhinocéros, plusieurs canards de mer (Macreuse noire et Macreuse brune, Harelde kakawi, Garrot d'Islande et Arlequin plongeur), deux oiseaux de rivage (Bécasseau variable et Bécasseau du ressac) et le Grand Héron. Les oiseaux aquatiques et leurs habitats dans le détroit de Géorgie, ainsi que dans la région plus vaste de la mer des Salish, sont confrontés à de nombreuses pressions; ainsi, comprendre les facteurs à l'origine des changements dans la population est un enjeu.

Études d'oiseaux Canada poursuit ses relevés et participe également à d'autres initiatives axées sur certaines de ces espèces. Par exemple, une initiative englobant l'ensemble de la région de la mer des Salish cherche à regrouper différents ensembles de données sur les populations de sauvagine provenant de l'État de Washington et de la Colombie-Britannique

pour mieux comprendre les tendances à l'échelle de la région et les facteurs communs qui peuvent influencer sur les changements en matière de population. Une deuxième initiative, à savoir le projet international sur les

oiseaux de rivage migrateurs, se concentre sur le Bécasseau variable et le Bécasseau d'Alaska sur une grande région (de l'Alaska au Pérou) dans le but de guider la conservation des oiseaux de rivage et la gestion des terres humides.

Le travail du PCCP en 2012 a mis en évidence l'importance des efforts de collaboration en vue de concrétiser la vision et les objectifs du PNAGS. Les projets présentés ici ont sollicité la participation de plusieurs intervenants, tous importants, y compris les propriétaires fonciers, les citoyens participants aux activités scientifiques, les organisations de conservation et tous les ordres de gouvernement. Sans ce type de coopération, la tâche visant à maintenir l'abondance des populations de sauvagine et les habitats serait impossible.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Tasha Sargent, coordonnatrice du Plan conjoint de la côte du Pacifique, par téléphone au 604-350-1903 ou par courriel à l'adresse tasha.sargent@ec.gc.ca.

Contributions (en dollars canadiens)*

	2012	Total (1986-2012)
Total	6 510 171	196 603 157

Réalisations (en acres)**

	2012***	Total (1986-2012)
Protégées	23 993	127 057
Restaurées	119	91 602
Gérées	24 859	119 326
Sous influence	11 829	3 890 183

* Les contributions comprennent des contributions fédérales et non fédérales des États-Unis, des contributions canadiennes et des contributions de pays autres que le Canada et les États-Unis.

** Les acres protégées, restaurées et gérées ne s'additionnent pas. Elles sont d'abord acquises, peuvent être ensuite restaurées, puis faire l'objet de mesures de gestion. Les acres sous influence et les autres acres (protégées, restaurées et gérées) sont mutuellement exclusives.

*** Les acres « 2012 » correspondent à des acres sur une période déterminée seulement.

LE SAVIEZ-VOUS?

Portée : En Colombie-Britannique, le PCCP comprend 54 millions d'acres (21,9 millions d'hectares) de paysage terrestre, 113,2 millions d'acres (45,8 millions d'hectares) de paysage marin et 30 285 km (19 000 milles) de littoral. Le PCCP est un plan conjoint international qui comprend des parties de la Colombie-Britannique, de l'Alaska, de Washington, de l'Oregon, de la Californie et d'Hawaï, et qui couvre la région de conservation des oiseaux (RCO) 5. Le PCCP est compris dans les limites de la « North Pacific Landscape Conservation Cooperative ».

Principaux types d'habitat : La côte de la Colombie-Britannique est un complexe de criques, de baies, d'îles, de détroits et de fjords qui forment une grande diversité d'habitats littoraux, intertidaux et forestiers. Le littoral compte plus de 440 estuaires qui sont constitués de marais littoraux et d'habitats de plaine inondable adjacents. En général, les zones intertidales sont des terres de la Couronne provinciale, mais beaucoup de plaines inondables sont des propriétés privées qui, souvent, ont été grandement modifiées par l'homme à des fins agricoles ou autres. Ces paysages modifiés peuvent offrir d'importants habitats et une bonne source d'aliments pour la sauvagine en migration ou en hivernage.

Principales espèces de sauvagine : Plus de 1,2 million d'oiseaux d'eau hivernent le long de la côte de la Colombie-Britannique et 400 000 autres hivernent dans ses estuaires. Les principales espèces qu'on y trouve sont l'Oie des neiges de l'île Wrangel (près de la moitié de la population totale), le Cygne trompette de la côte du Pacifique (la moitié de la population totale), le Canard d'Amérique, la Bernache de Hutchins et la Bernache cravant de l'ouest de l'Extrême-Arctique.



Bénévoles effectuant un relevé des oiseaux aquatiques côtiers dans les vasières de Tofino.

Karen Barry, Études d'Oiseaux Canada



Le lac Horne, dans la propriété des lacs Twin.

Graham Osborne



Les terres humides des rivages de lacs adjacentes au Lot 48, avec le lac Columbia en arrière-plan.

Conservation de la nature Canada

Plan conjoint intermontagnard canadien

www.cijv.org

Le Plan conjoint intermontagnard canadien (PCIC) comporte un ensemble extrêmement diversifié de types d'habitats, notamment des déserts, des prairies, des steppes arbustives, des zones riveraines, des terres humides, des forêts de conifères sèches et humides et des zones de toundra alpine. Les terres humides les plus productives se trouvent dans les plaines inondables fertiles au fond des vallées et sur les plateaux de prairies à des altitudes moyennes et basses. Ce sont des zones qui connaissent une pression importante liée aux aménagements et à d'autres utilisations des terres par l'homme. Par conséquent, le PCIC travaille étroitement avec les propriétaires fonciers, les gouvernements locaux et d'autres partenaires pour parvenir à une conservation efficace pour toutes les espèces d'oiseaux dans ces habitats particuliers. En 2012, les partenaires du PCIC ont participé à l'acquisition de terres et à des projets de restauration.

Conservation de l'habitat dans le sud de l'Okanagan

Le Nature Trust de la Colombie-Britannique a fait l'acquisition de la propriété de 2 006 acres (812 hectares) des lacs Twin dans le bassin de White Lake de la région du sud de l'Okanagan, en Colombie-Britannique. Les partenaires du projet étaient la British Columbia Conservation Foundation, la Habitat Conservation Trust Foundation, le ministère des Transports et de l'Infrastructure de la Colombie-Britannique, les donateurs privés et le gouvernement du Canada par l'entremise du Programme de conservation des zones naturelles, géré par Conservation de la nature Canada.

La propriété comprend des prairies, des prairies arbustives d'armoise argentée, des étendues d'eau libre, des terres humides et des habitats riverains. La cartographie de l'inventaire des écosystèmes fragiles indique 54 acres (22 hectares) de zones riveraines, 30 acres (12 hectares) de terres humides, 5 acres (2 hectares) de terres humides alcalines et 5 acres (2 hectares) de champs agricoles inondés de façon saisonnière sur la propriété, ainsi que 74 acres (30 hectares) de lac, qui sont classés comme des habitats « non fragiles » et qui s'ajoutent aux 2 006 acres (812 hectares) de terres privées de la propriété des lacs Twin.

L'acquisition de ces terres permet de protéger l'habitat dans les zones biogéoclimatiques du pin ponderosa et du sapin bleu de Douglas, toutes deux préoccupantes en matière de conservation, et profitera à au moins huit espèces protégées en vertu de la *Loi fédérale sur les espèces en péril* et observées sur la propriété. En outre, la propriété des lacs Twin ajoute à un important réseau de corridors biologiques dans le bassin de

LE SAVIEZ-VOUS?

Portée : Le PCIC couvre 123,5 millions d'acres (50 millions d'hectares); il englobe le centre et le sud de la Colombie-Britannique continentale et la portion est des Rocheuses en Alberta, et comprend les régions de conservation des oiseaux (RCO) 9 et 10. Le PCIC est compris dans la « Great Northern Landscape Conservation Cooperative de l'United States Fish and Wildlife Service ».

Principaux types d'habitat : Les types de paysages au sein du PCIC sont nombreux et variés : fonds de vallée, sommets de montagnes, prairies, forêts de conifères sèches et humides, zones riveraines et terres humides, zones de toundra et même des terres désertiques. Les changements climatiques et un plus grand stress hydrique exercé par les activités humaines contribuent à accroître l'importance des terres humides pour le maintien de la biodiversité, en particulier dans les paysages semi-arides.

Principales espèces de sauvagine : Vingt-quatre espèces de sauvagine nichent dans la région du PCIC. La population de sauvagine est estimée à 1,45 million d'oiseaux, ce qui représente 70 % de la population nicheuse de sauvagine de la Colombie-Britannique et environ 4 % de la population nicheuse de sauvagine du Canada. Le PCIC touche 20 à 25 % de la population nicheuse mondiale de Garrots d'Islande, 1 à 2 % de la population continentale de Canards colverts, plus de 15 % de la population nicheuse continentale de Harles couronnés et 5 % de la population nicheuse continentale d'Érismatures rousses.



Foulque d'Amérique.

Catherine Jardine, Études d'Oiseaux Canada

White Lake, puisque le Nature Trust gère des propriétés et des grands pâturages libres adjacents.

De nombreuses espèces de sauvagine, d'autres oiseaux associés aux terres humides et d'oiseaux migrateurs sont présentes dans le bassin de White Lake, notamment le Canard d'Amérique, le Harle couronné, la Macreuse à front blanc, le Pélican d'Amérique, le Grèbe esclavon, le Pluvier kildir, le Courlis à long bec, le Foulque d'Amérique et la Grue du Canada.

Protection de terres bordant le lac Columbia

Conservation de la nature Canada a obtenu le dernier terrain privé du côté est du lac Columbia, dans le sud-est de la Colombie-Britannique. La propriété de 315 acres (87 hectares), aussi connue sous le nom de « Lot 48 », est bordée par le parc provincial du lac

Columbia et les aires de gestion de la faune des terres humides de Columbia et du côté est du lac Columbia. Ensemble, ces zones et la propriété du Lot 48 créent un réseau contigu de terres protégées sur la rive est du lac Columbia.

Le zonage du Lot 48 aurait permis l'aménagement du terrain; ainsi, en en faisant l'acquisition, Conservation de la nature Canada et ses partenaires de projet ont conservé cette zone importante sur le plan écologique et culturel. Elle contient une importante aire d'hivernage pour les ongulés, abrite plusieurs espèces rares et en voie de disparition et constitue une terre sacrée pour la nation Ktunaxa, dont le récit de la création est centré dans cette zone.

La propriété nouvellement acquise comporte 44 acres (18 hectares) de hautes terres qui longent les terres humides lacustres situées sur les terres (publiques) de la Couronne. Bien que ces terres humides ne soient pas elles-mêmes protégées, le fait que Conservation de la nature Canada soit propriétaire des hautes terres situées autour élimine toute menace de modification de ces terres humides (p. ex., par l'aménagement d'une marina).

Les terres humides sont utilisées par les canards nicheurs, notamment le Canard colvert, le Garrot d'Islande, le Petit Garrot et le Petit Fuligule, et par d'autres espèces d'oiseaux des terres humides, tels que le Carouge à épaulettes, le Grand Héron, le Chevalier grivelé, la Paruline masquée et le Bruant chanteur. Cette utilisation a lieu principalement pendant la période de reproduction, à la fois pour l'élevage des couvées et l'alimentation. Le Pygargue à tête blanche, le Martin-pêcheur d'Amérique et le Balbuzard pêcheur chassent sur ces terres humides, car elles fournissent

un habitat d'élevage pour les espèces de poissons du lac. La zone des hautes terres de Conservation de la nature Canada fournit des sites de nidification réels pour les espèces telles que le Canard colvert, le Petit Garrot et le Balbuzard pêcheur.

Restauration des terres humides dans la zone de méandres morts

Au début des années 2000, Canards Illimités Canada (CIC) et Conservation de la nature Canada se sont associés pour acheter plusieurs lots de basses terres adjacentes, détenues par la famille Quintal, dans le sud de la vallée de l'Okanagan. Le projet Quintal est composé d'environ 25 acres (10 hectares) de terres humides et d'habitats riverains et de 135 acres (55 hectares) d'habitats de hautes terres, tous gérés par Canards Illimités Canada en vertu d'une entente de location conclue avec Conservation de la nature Canada.

Les utilisations et les pressions passées ont fortement modifié le fonctionnement biologique des terres. La rivière Okanagan a été canalisée et endiguée, ce qui l'a coupée de ses plaines inondables; par ailleurs, la construction de nombreux fossés a entraîné l'assèchement et le remplissage des terres humides de la zone des méandres morts au fil des ans. Les hautes terres ont été plantées de cultures fourragères et ont servi de pâturages.

Les écosystèmes associés aux plaines inondables constituent d'importants habitats pour l'alimentation, le rassemblement, la migration et la reproduction pour la sauvagine et une variété d'autres espèces sauvages. Toutefois, la quantité et la qualité des habitats de nidification et d'élevage des couvées ont limité l'utilisation des terres du projet Quintal par la sauvagine. Le projet fait également partie d'une importante zone pour la conservation des oiseaux dans les méandres morts d'Osoyoos et soutient les écosystèmes rares et en voie de disparition désignés à l'échelle provinciale (p. ex. communauté végétale de cornouillers stolonifères et de bouleaux fontinaux) ainsi que les espèces en péril associées (p. ex. Paruline polyglotte, figurant comme espèce en voie de disparition en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*).

Par conséquent, Canards Illimités Canada et Conservation de la nature Canada ont entrepris d'importantes activités de restauration à l'automne 2012 avec deux objectifs principaux :

- restaurer le système historique de méandres morts naturels en creusant des fossés peu profonds et en effectuant des travaux d'élargissement sur 2,5 km (1,5 mille) et en procédant à l'excavation d'un bassin sur 2,5 acres (1 hectare);
- restaurer les zones riveraines, en plantant ou en ensemençant une végétation naturelle indigène et en retirant tout le bétail de la propriété pour permettre le rétablissement des zones fortement broutées.

Les prochaines activités de gestion seront axées sur les besoins de la faune. Certaines utilisations agricoles – la fenaison et éventuellement, dans une mesure limitée, le pâturage – seront maintenues, principalement en vue de conserver la valeur de l'habitat pour la sauvagine et d'autres espèces sauvages, mais également pour fournir un revenu pour la gestion de projet et entretenir une relation fonctionnelle avec la collectivité agricole locale. Certaines activités par le public sont autorisées lorsqu'elles n'entrent pas en conflit avec l'habitat faunique. Le projet sera également surveillé annuellement pour contrôler les indicateurs biologiques de la santé de l'écosystème et la conformité des activités agricoles.

Mise à niveau de l'infrastructure vieillissante

L'aire de gestion de la faune de la vallée de Creston de 17 000 acres (7 000 hectares), a été établie dans le sud-est de la Colombie-Britannique en 1968 et a été désignée comme terre humide d'importance internationale en vertu de la Convention de Ramsar en 1994. L'aire de gestion de la faune de la vallée de Creston est constituée de petits lacs, de terrains marécageux, de marécages, de prairies et de terres forestières, avec



Méandres morts excavés sur les terres du projet Quintal.

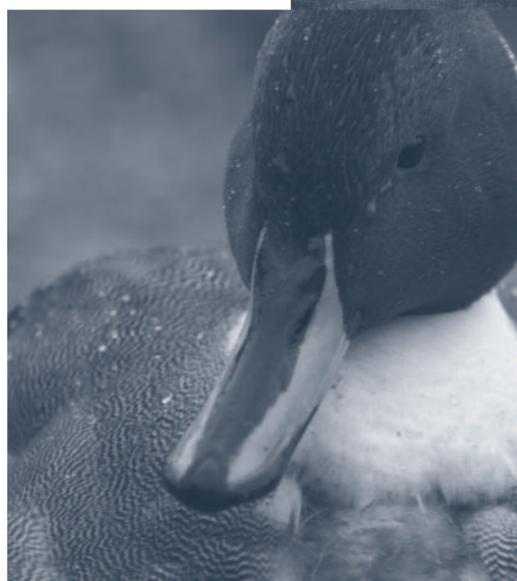
Bruce Harrison,
Canards Illimités Canada

Vestige de terres humides dans une zone de méandres morts sur les terres du projet Quintal.

Canards Illimités Canada

Canard pilet.

Catherine Jardine,
Études d'Oiseaux Canada



plus de 300 espèces d'oiseaux et de nombreuses autres espèces sauvages enregistrées dans cette zone. La vallée de Creston est l'itinéraire le plus utilisé en Colombie-Britannique par les oiseaux tels que les Cygnes siffleurs et les Oies rieuses qui suivent la voie migratoire du Pacifique. Les relevés aériens récents (2010 et 2011) établis à la fin du mois de mars ont dénombré entre 30 000 et 50 000 oiseaux aquatiques, dont la moitié appartenait à diverses espèces de sauvagine, utilisant l'aire de gestion de la faune de la vallée de Creston en une seule journée. Parmi les canards, le Canard pilet était particulièrement important à cette période et l'on a pu observer jusqu'à 10 000 individus sur le lac Duck.

Au cours de l'été 2012, Canards Illimités Canada a entamé un projet de deux ans pour remplacer et mettre à niveau les structures de contrôle de l'eau et d'autres infrastructures datant des années 1970. Ces mises à niveau permettront une gestion de l'eau plus efficace, élément clé du fonctionnement et de l'utilisation de l'habitat par la faune. Le partenariat de l'aire de gestion de la faune de la vallée de Creston avec la Province de la Colombie-Britannique et Canards Illimités Canada a repris en 2012; plus d'attention sera donc accordée à l'habitat et aux programmes d'interprétation.

Les défis principaux pour la conservation en Colombie-Britannique comprennent la diversité des habitats ainsi qu'une grande quantité de terres (publiques) de la Couronne (plus de 94 %). La conservation passe par la création de partenariats, l'instauration d'un climat de confiance et l'efficacité, tous des éléments présents au sein du PCIC. Grâce au mandat touchant toutes les espèces d'oiseaux du PCIC, ses partenaires peuvent étendre leur vision relativement aux terres protégées et travailler ensemble pour améliorer les

conditions de l'habitat afin d'accroître le nombre d'oiseaux et d'autres espèces sauvages. Les responsables du PCIC achèvent la mise au point d'un plan stratégique pour toutes les espèces d'oiseaux, ce qui aidera à mieux guider les partenaires dans leurs mesures de conservation dans cet endroit unique et magnifique.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Tasha Sargent, coordonnatrice du Plan conjoint intermontagnard canadien, par téléphone au 604-350-1903 ou par courriel à l'adresse tasha.sargent@ec.gc.ca.

Contributions (en dollars canadiens)*

	2012	Total (1986-2012)
Total	1 512 236	45 180 521

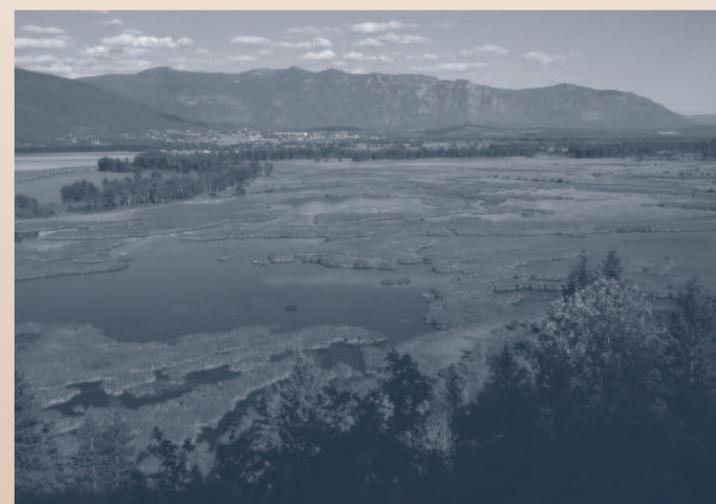
Réalisations (en acres)**

	2012***	Total (1986-2012)
Protégées	9 582	318 333
Restaurées	2 644	158 051
Gérées	42 106	610 861
Sous influence	0	50 906

* Les contributions comprennent des contributions fédérales et non fédérales des États-Unis, des contributions canadiennes et des contributions de pays autres que le Canada et les États-Unis.

** Les acres protégées, restaurées et gérées ne s'additionnent pas. Elles sont d'abord acquises, peuvent être ensuite restaurées, puis faire l'objet de mesures de gestion. Les acres sous influence et les autres acres (protégées, restaurées et gérées) sont mutuellement exclusives.

*** Les acres « 2012 » correspondent à des acres sur une période déterminée seulement.



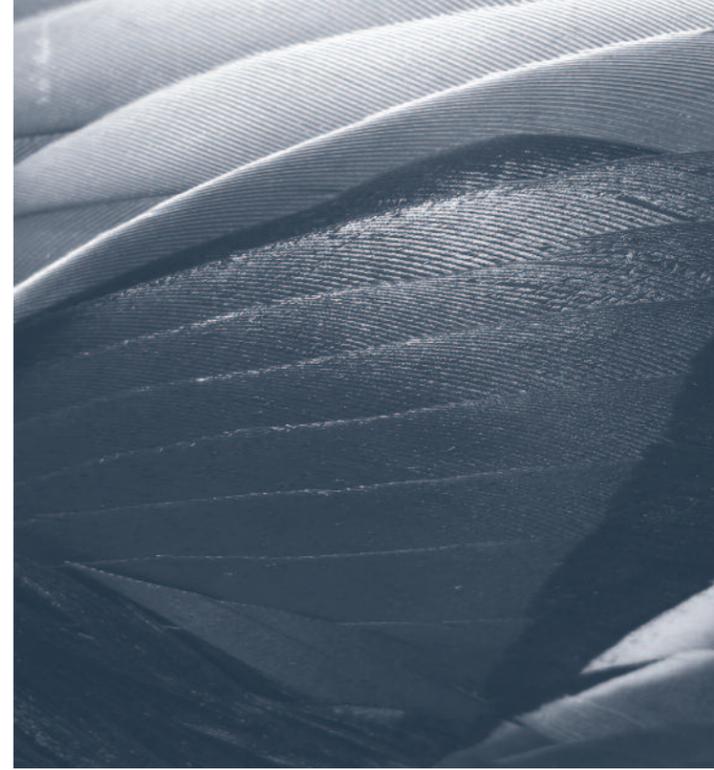
L'aire de gestion de la faune de la vallée de Creston comporte de vastes terres humides.

Canards Illimités Canada



Canards pilets.

Canards Illimités Canada



Plan conjoint des habitats des Prairies

www.phjv.org

Le succès de la protection, de la restauration et de la gestion de l'habitat de la sauvagine et d'autres oiseaux continue d'être la principale priorité du Plan conjoint des habitats des Prairies (PCHP). Le PCHP utilise plusieurs ensembles importants de données à long terme pour alimenter le système d'aide à la décision afin de cibler des paysages importants, notamment l'évaluation du PCHP, le modèle de productivité de la sauvagine et l'étude spatiale et temporelle.

Le PCHP utilise un certain nombre d'outils importants, comme les politiques sur l'utilisation des terres et l'intendance, pour conserver efficacement les zones d'habitat à grande échelle dans les Prairies canadiennes. Toutefois, la l'acquisition directe de zones d'habitat est toujours extrêmement importante, en particulier dans les zones hautement prioritaires confrontées à de grandes menaces. Petit à petit, les partenaires du PCHP ont progressé dans ces paysages cibles vers la création de grands blocs d'habitat, lesquels sont connus pour être extrêmement productifs pour la sauvagine. Voici quelques exemples récents.

En Alberta, un partenariat « en or » protège une propriété prioritaire

Golden Ranches, une remarquable propriété de conservation dans le centre de l'Alberta, est protégée à perpétuité grâce aux efforts combinés de sept organismes de conservation.

La propriété de 1 400 acres (560 hectares) est située au cœur de la moraine du lac Cooking, un paysage unique sur le plan écologique et une aire prioritaire dans le cadre du PNAGS. La propriété comprend 8 km (5 milles) de littoral le long du lac Cooking, un des grands lacs situés dans la moraine qui fournit des aires importantes de rassemblement pour la sauvagine, les oiseaux de rivage et les oiseaux aquatiques migrateurs. Le paysage vallonné scintille d'îlots de milieux humides qui offrent un habitat de reproduction pour de nombreuses espèces de sauvagine. Sur les hautes terres, les forêts d'épinettes et de peupliers et les prairies abritent une grande diversité d'espèces sauvages, notamment des oiseaux chanteurs, des oiseaux de proie, des tétaras, de cerfs de Virginie, des cerfs muets, des orignaux et des petits mammifères, ainsi que certaines espèces rares.

Cette propriété offre également une précieuse fonction de corridor faunique à l'échelle du paysage. « Golden Ranches constitue une grande pièce du casse-tête visant à relier trois aires fauniques importantes. La propriété se situe entre le parc national Elk Island et la réserve

Blackfoot Grazing au nord et le refuge d'oiseaux de Ministik au sud », précise Alissa Wilson de Conservation de la nature Canada (CNC). Par ailleurs, Golden Ranches aide à lier plusieurs autres aires fauniques dans la moraine du lac Cooking, comme le parc provincial du lac Miquelon, le Strathcona Wilderness Centre et divers projets de conservation menés auprès des propriétaires fonciers locaux.

En raison de l'augmentation des pressions liées à l'utilisation des terres dans la région, il est particulièrement important d'assurer une conservation permanente de Golden Ranches. La propriété se situe à 17 milles (27 km) à l'est d'Edmonton, en Alberta, « dans une région très populaire pour les résidences rurales et d'autres types d'aménagements » précise M^{me} Wilson.

La protection de Golden Ranches est le fruit d'un réel travail d'équipe. « Le projet est unique, en ce sens que nous avons regroupé sept organismes en partenariat pour assurer la protection de cette importante propriété », explique M^{me} Wilson. Les partenaires pour cette initiative sont Conservation de la nature Canada, Canards Illimités Canada, l'Alberta Conservation Association, l'Alberta Fish and Game Association, l'initiative Beaver Hills, l'Edmonton and Area Land Trust et le comté de Strathcona.

Avant l'achat, Golden Ranches était le plus grand ranch en exploitation dans le comté de Strathcona. Les propriétaires du ranch souhaitaient conserver l'intégralité du ranch; ils ont donc permis aux organismes de conservation d'acheter une parcelle après l'autre sur plusieurs années, au fur et à mesure que les organismes rassemblaient les fonds nécessaires. Les organismes partenaires travaillent désormais ensemble pour exécuter des activités telles que la restauration des terres humides drainées et le rétablissement de la végétation naturelle dans les aires cultivées. Le site est ouvert au public, qui

peut y accéder à pied uniquement pendant la journée. Aucun sentier n'est établi, mais le site est un excellent lieu de destination pour la chasse, la randonnée et l'observation des oiseaux.

Les partenaires de Golden

Ranches partagent leur charge de travail, leurs ressources et leurs succès dans la progression de la conservation de l'habitat dans un paysage prioritaire pour la sauvagine et d'autres espèces fauniques.

Au Manitoba, fèves de soja et Sarcelles à ailes bleues : un projet de restauration aussi surprenant qu'avantageux

L'une des activités de restauration de terres humides les plus récentes au Manitoba est un bassin de 80 acres (32 hectares), drainé et cultivé pendant des décennies, dans lequel on a fait pousser une bonne quantité de soja au cours de l'année passée.

Mis à part cette récolte, lorsque Scott Beaton de la Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba a communiqué avec les propriétaires fonciers Jim Harris et Bernie Van Kemenade, le moment était favorable. « Les années humides consécutives et les difficultés posées par l'inondation des cultures avaient rendu l'option de restauration des terres humides plus attrayante », indique Beaton. Des financements d'incitation étaient disponibles par le biais du Wetland Restoration Incentive Program financé à l'échelle provinciale et un soutien supplémentaire a été fourni par l'East Interlake Conservation District et le Fonds d'intendance du bassin du lac Winnipeg du gouvernement du Canada.



Une des terres humides récemment restaurées au Manitoba sur laquelle on a fait pousser en 2012 des cultures de soja!

Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba

Une des nombreuses terres humides sur la propriété de Golden Ranches.

Canards Illimités Canada

LE SAVIEZ-VOUS?

Portée : Notre tâche est colossale! Le PCHP couvre 160 millions d’acres (64 millions d’hectares) dans la région traditionnelle des Prairies et de la forêt-parc à trembles. À peu près de la taille du Texas, il englobe l’Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et la région de la forêt-parc de la rivière de la Paix située en Colombie-Britannique, et il comprend la région de conservation des oiseaux (RCO) 11. Le programme de la forêt boréale de l’Ouest, qui couvre des portions de la Colombie-Britannique, de l’Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, du Yukon et des Territoires-du-Nord-Ouest, relève du PCHP.

Principaux types d’habitat : Le PCHP comprend les écorégions des Prairies et de la forêt-parc à trembles. On y trouve divers types d’habitat de terres humides allant des îlots de terres humides et marécages de petite taille aux lacs, marais et tourbières hautes de grande superficie. La forêt boréale de l’Ouest est composée de divers types de terres humides situées dans les écorégions des plaines boréales, de la taïga des plaines, de la taïga de la cordillère et de la cordillère boréale.

Principales espèces de sauvagine : On retrouve des espèces importantes de sauvagine dans le PCHP, notamment les suivantes : Canard colvert, Canard chipeau, Canard d’Amérique, Sarcelle d’hiver, Sarcelle à ailes bleues, Sarcelle cannelle, Canard souchet, Canard pilet, Fuligule à tête rouge, Fuligule à dos blanc, Éristature rousse, Canard branchu, Petit Fuligule, Fuligule à collier, Garrot à œil d’or, Petit Garrot, harles (Grand Harle et Harle huppé) et Macreuse brune. La Bernache du Canada niche dans les Prairies et la forêt-parc à trembles du PCHP.

Quant à la forêt boréale de l’Ouest, elle abrite notamment les espèces suivantes : Canard colvert, Canard d’Amérique, Sarcelle d’hiver, Sarcelle à ailes bleues, Sarcelle cannelle, Canard souchet, Canard pilet, Fuligule à tête rouge, Fuligule à dos blanc, Éristature rousse, Fuligule milouinan, Petit Fuligule, Fuligule à collier, Garrot à œil d’or, Garrot d’Islande, Petit Garrot, harles (Grand Harle et Harle huppé), macreuses (Macreuse brune et Macreuse à front blanc), Harelde kakawi, Oie rieuse et Bernache du Canada.

Le projet inclut des servitudes de conservation à perpétuité achetées aux propriétaires fonciers pour les 80 acres (32 hectares) de terres humides restaurées, ainsi que les travaux du sol et une structure de contrôle de l’eau requis pour la restauration. Le projet a été achevé à l’automne 2012.

Le résultat final est un bassin de terres humides restaurées semi-permanentes qui fournira un habitat de reproduction pour la sauvagine et d’autres espèces des terres humides. Localement, le projet aidera également à améliorer la situation à l’égard des inondations pour une ville située en aval.

Ce projet se trouve dans la zone de mise en œuvre du PNAGS au Manitoba et contribuera aux objectifs du plan de mise en œuvre du Plan nord-américain de la sauvagine. Il a été entièrement financé par des sources canadiennes.

En Saskatchewan, le ranch de Touchwood Hills protège une grande étendue d’habitat pour la sauvagine

Le ranch de Touchwood Hills est un ranch en exploitation de 4 725 acres (1 912 hectares) situé au cœur de la zone de paysage hautement prioritaire de Touchwood/Beaver Hills. Le ranch est situé à environ 70 milles (110 km) au nord-est de Regina, en Saskatchewan, et à 150 milles (240 km) au sud-est de Saskatoon, en Saskatchewan, dans les municipalités rurales de Touchwood et Kellross. Canards Illimités Canada (CIC) a acquis pour la première fois des terres dans cet important paysage en 1990 et, depuis, a établi peu à peu sa propriété, une parcelle à la fois. L’ensemble du ranch de Touchwood Hills est désormais protégé et géré de façon à optimiser la production de sauvagine tout en permettant une utilisation agricole limitée pour le pâturage et la fenaison.

La zone de paysage de Touchwood/Beaver Hills s’étend sur deux millions d’acres environ (800 000 hectares) et elle est caractérisée par une topographie vallonnée avec une forte concentration de petites terres humides d’eau douce dispersées dans une forêt-parc à trembles fragmentée. Les hautes terres dans la région sont principalement utilisées pour la production annuelle de cultures et sont confrontées à une pression continue liée à l’utilisation agricole.

L’acquisition du ranch comporte plus de 865 bassins de terres humides englobant 675 acres (275 hectares), de 1 992 acres (806 hectares) de forêt-parc à trembles et de 2 058 acres (833 hectares) de pâturages qui étaient auparavant des terres cultivées à l’année et qui ont été convertis. L’acquisition vient compléter les 11 parcelles de terre déjà détenues par Canards Illimités Canada dans la région, créant ainsi un bloc important d’habitat consacré à la production de la sauvagine. Les renseignements sur les couples reproducteurs indiquent que cette région comporte un grand nombre de canards reproducteurs, soit 40 à 60 couples par mille carré et entre quatre et six couples de Canards pilet par mille carré.

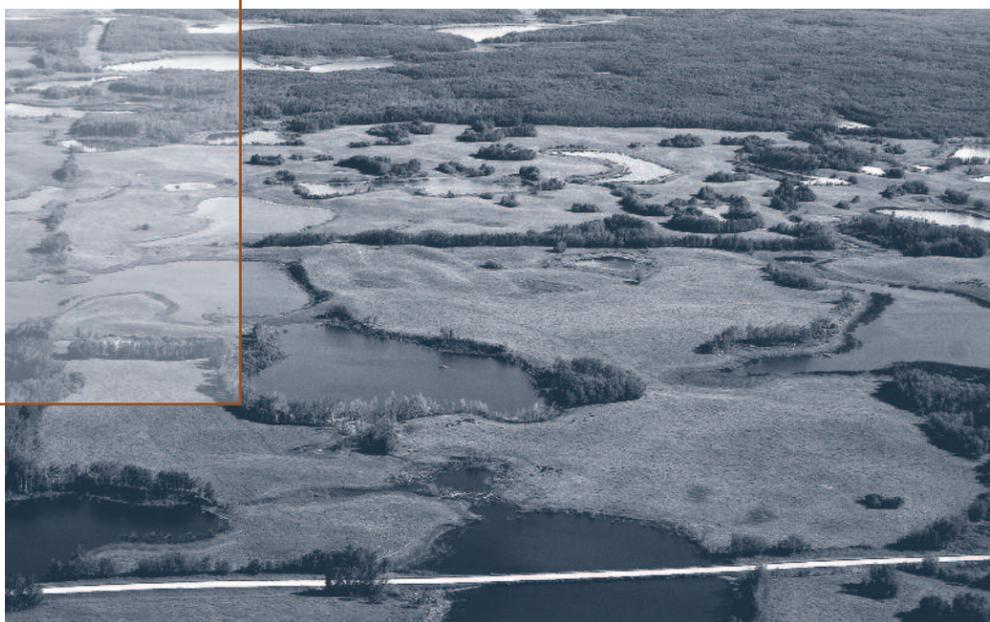
Le ranch de Touchwood Hills offrira une excellente occasion à Canards Illimités Canada de démontrer aux partenaires, aux intervenants agricoles, aux producteurs locaux et aux groupes communautaires dans quelle mesure certaines pratiques de gestion sont durables et peuvent, par la même occasion, profiter à la sauvagine et fournir d’autres avantages environnementaux. Par le biais de l’intégration de divers plans de pâturage du ranch, Canards Illimités Canada sera en mesure de sensibiliser les partenaires agricoles qui ont un intérêt pour le développement agricole et de l’élevage. Un des objectifs du ranch est de montrer les pratiques de pâturage durables et sont favorables à la sauvagine, peuvent être adoptées par les producteurs et être mises en pratique sur d’autres terres.

La superficie de la zone du PCHP est d’environ 160 millions d’acres (64 millions d’hectares), ce qui signifie que la tâche à accomplir est colossale! L’engagement ferme du PCHP envers ses objectifs d’empêcher d’autres pertes de terres humides et de



Le ranch Touchwood Hills est parsemé de terres humides.

Canards Illimités Canada



prairies et de restaurer les terres humides perdues nécessite un grand complément d’outils de conservation. La protection permanente de nos habitats hautement prioritaires est un outil essentiel.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Deanna Dixon, coordonnatrice du Plan conjoint des habitats des Prairies, par téléphone au 780-951-8652 ou par courriel à l’adresse deanna.dixon@ec.gc.ca.

Plan conjoint des habitats des Prairies – Contributions (en dollars canadiens)*

	2012	Total (1986-2012)
Total	50 448 817	1 035 992 083

Plan conjoint des habitats des Prairies – Réalisations (en acres)**

	2012***	Total (1986-2012)
Protégées	94 703	6 712 285
Restaurées	53 803	2 569 831
Gérées	513 785	7 645 114
Sous influence	211 715	1 718 164

Forêt boréale de l’Ouest – Contributions (en dollars canadiens)*

	2012	Total (1986-2012)
Total	6 037 628	112 090 495

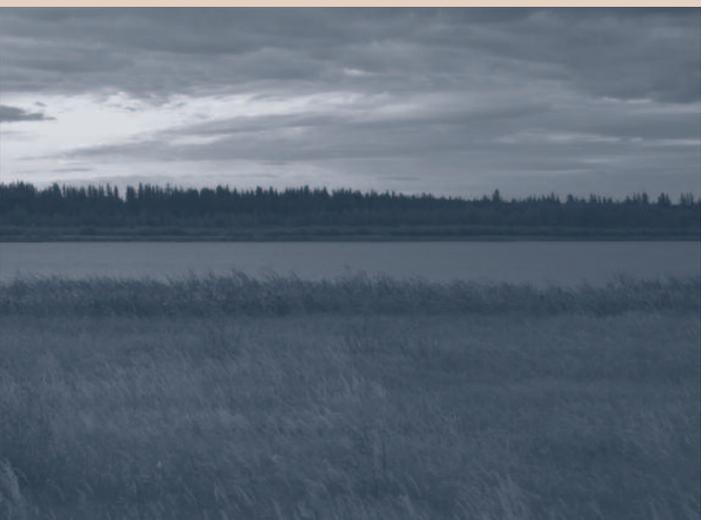
Forêt boréale de l’Ouest – Réalisations (en acres)**

	2012***	Total (1986-2012)
Protégées	0	11 238 776
Restaurées	0	107
Gérées	0	107
Sous influence	20 183	37 656 926

* Les contributions comprennent des contributions fédérales et non fédérales des États-Unis, des contributions canadiennes et des contributions de pays autres que le Canada et les États-Unis.

** Les acres protégées, restaurées et gérées ne s’additionnent pas. Elles sont d’abord acquises, peuvent être ensuite restaurées, puis faire l’objet de mesures de gestion. Les acres sous influence et les autres acres (protégées, restaurées et gérées) sont mutuellement exclusives.

*** Les acres « 2012 » correspondent à des acres sur une période déterminée seulement.





Le havre de Port Joli, en Nouvelle-Écosse.

Conservation de la nature Canada



Craig Smith, gestionnaire de programme chez Conservation de la nature Canada en Nouvelle-Écosse.

Conservation de la nature Canada

Plan conjoint des habitats de l'Est

www.ehju.ca



Participants à l'édition 2012 de l'événement Wild for Waterfowl.

Conservation de la nature Canada

déroulé le 18 novembre 2012 près du havre de Port Joli sur le littoral sud de la Nouvelle-Écosse. Cet événement a été lancé en 2009 en vue d'améliorer les connaissances et de solliciter la participation des membres de la collectivité à la surveillance de la

Depuis 1989, le Plan conjoint des habitats de l'Est (PCHE) est actif en vue de protéger, améliorer et gérer les milieux humides (terres humides) et des habitats associés (terres hautes adjacentes) dans les provinces de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador. Comme nous l'indiquons dans le rapport *À propos des habitats canadiens* de 2011, les projets entrepris dans le cadre du plan conjoint ont démarré à titre de premiers projets dans le cadre du PNAGS pour devenir en 26 ans une réussite reconnue en matière de conservation de l'habitat de la sauvagine et des espèces dépendant des milieux humides.

Cependant, même les programmes qui connaissent un grand succès se doivent d'évoluer. Non seulement le PCHE aspire à devenir un plan conjoint visant toutes les espèces d'oiseaux, mais il utilise aussi tous les outils de sa boîte à outils de conservation, notamment les grands moyens traditionnels que sont l'acquisition et la restauration ainsi que les mécanismes par étapes que sont les politiques, l'intendance, la communication et la gestion. Dans cet article, nous évoquons certaines activités du PCHE dans la région Atlantique afin de mettre en évidence l'engagement continu envers les mesures de conservation de l'habitat des partenaires du PCHE.

Conservation de la nature Canada et Études d'Oiseaux Canada dirigent un événement d'intendance

Des représentants de Conservation de la nature Canada (CNC) et d'Études d'Oiseaux Canada (EOC) ainsi que 15 bénévoles ont travaillé ensemble pour la conservation des oiseaux côtiers au cours du 4^e événement annuel Wild for Waterfowl, qui s'est

sauvagine et des oiseaux aquatiques dans la région de Port Joli, en mettant l'accent sur les habitats côtiers au sein de trois refuges d'oiseaux migrateurs et de la zone importante pour la conservation des oiseaux de la rive sud (secteur de Port Joli).

La zone importante pour la conservation des oiseaux de Port Joli a été désignée par l'intermédiaire du Programme des zones importantes pour la conservation des oiseaux de Birdlife International (www.ibacanada.com) à la fin des années 1990 en raison de son importance pour la Bernache du Canada, le Canard noir et l'Arlequin plongeur durant la migration et l'hivernage, ainsi que pour le Pluvier siffleur lors de la reproduction. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* fédérale, l'Arlequin plongeur figure parmi les espèces préoccupantes et le Pluvier siffleur est une espèce en voie de disparition.

L'événement Wild for Waterfowl de 2012 s'est centré sur sept sites différents dans la zone importante pour la conservation des oiseaux et les trois refuges d'oiseaux migrateurs. Un court atelier d'identification de la sauvagine a permis aux bénévoles d'acquérir des compétences clés en matière d'identification des oiseaux et de savoir comment recueillir des observations. Après l'atelier, les participants ont passé l'après-midi à réaliser des relevés sur les oiseaux sur plus de 1 000 acres (400 hectares) de littoral dans les comtés de Queens et de Shelburne, dont une partie appartient et est gérée par Conservation de la nature Canada dans le cadre du PCHE.

Ensemble, les participants ont couvert une bonne partie des habitats côtiers importants dans les limites de la zone importante pour la conservation des oiseaux et des refuges d'oiseaux migrateurs et ont

enregistré plus de 50 espèces d'oiseaux, notamment 233 Canards noirs (84 % d'entre eux dans les sites visités aux refuges d'oiseaux migrateurs), 2 280 Bernaches du Canada et 112 Arlequins plongeurs. Au total, 18 espèces de sauvagine ont été observées. Les données sont partagées avec les partenaires de conservation et le public par l'entremise du site *eBird.ca* pour aider à évaluer l'abondance et la répartition de la sauvagine et des oiseaux aquatiques à la fin de l'automne et au début de l'hiver, une période pour laquelle on manquait auparavant de données d'observation.

Craig Smith, le gestionnaire du programme de Conservation de la nature Canada en Nouvelle-Écosse, indique que « les observations tirées des relevés aident les groupes de conservation et Environnement Canada à déterminer si les conditions de vie des oiseaux sont bonnes et diversifiées et si les oiseaux utilisent les bras de mer et les baies de cette région riche sur le plan écologique ». Les résultats du relevé sont communiqués au Service canadien de la faune d'Environnement Canada pour aider à déterminer la composition et la quantité des oiseaux dans la région et, par conséquent, l'efficacité relative des refuges d'oiseaux migrateurs pour ce qui est de fournir un site sans pressions de prélèvement pour la sauvagine en hivernage. Cette information oriente la gestion des refuges dans la région. Le partage des données par l'intermédiaire du site *eBird.ca* renforce davantage l'accessibilité des données par tous les partenaires ayant un intérêt pour les oiseaux côtiers.

L'événement Wild for Waterfowl de 2012 a couronné une autre saison très réussie du point de vue de la participation des bénévoles dans la région de l'Atlantique, tant pour Conservation de la nature Canada que pour Études d'Oiseaux Canada. Les bénévoles qui ont escaladé les rochers de cette côte accidentée ont pu admirer certains des plus beaux paysages des Maritimes et aider, par la même occasion, les partenaires du PCHE à recueillir des renseignements clés sur la sauvagine en hivernage et la conservation. L'événement a également permis de prendre conscience de l'importance de certaines zones qui présentent pour les collectivités locales un potentiel de croissance en termes d'activités économiques et récréatives.

Canards Illimités Canada (région de l'Atlantique) : Un conte de deux projets

En 1960, Canards Illimités Canada (CIC) s'est investi dans le Canada atlantique avec le projet de restauration du lac Williamstown au Nouveau-Brunswick. Ce projet a été établi en tant que plan conjoint de coopération impliquant le gouvernement provincial, les chasseurs locaux et Canards Illimités Canada. En 2012, les niveaux et les débits d'eau ont continué à être gérés sur 1 560 acres (630 hectares) et ont fourni un habitat pour des espèces de sauvagine telles que le Canard noir, le Fuligule à collier et la Bernache du Canada. Le projet était un précurseur du PCHE et a été rapidement suivi par de nombreux autres projets de restauration dans toutes les provinces maritimes.

On oublie trop souvent que, lorsque l'enthousiasme du début d'un nouveau projet retombe, il est nécessaire de veiller à ce que le projet continue de fournir un habitat de qualité pour la sauvagine et la faune. Ce sont les partenaires du PCHE qui s'en chargent, en s'engageant à reprendre chaque année



Ponceau du marais de Fosterville ayant besoin d'être réparé.

Canards Illimités Canada

Réparations en cours dans le cadre du projet du marais de Fosterville.

Canards Illimités Canada



les projets, en menant des inspections au printemps et à l'automne et en établissant un plan de travail ordonné pour l'entretien et la gestion des sites.

Beaucoup de milieux humides restaurés puis gérés par Canards Illimités Canada dans la région du PCHE sont âgés de 25 ans et ont besoin de nouvelles considérations et de mesures spéciales qui vont au-delà du simple entretien de routine. Par exemple :

- L'acier utilisé dans les ponceaux et les structures en béton atteignent la fin de leur vie utile; par conséquent, les installations peuvent présenter des fuites ou un risque d'effondrement.
- Les digues de terre s'affaissent naturellement, ce qui fait qu'elles pourraient devenir trop basses et céder pendant les crues printanières ou d'autres périodes de hautes eaux.
- Le bois dont sont faits les bassins successifs des échelles à poissons pourrait et doit être remplacé.

Par ailleurs, les pratiques de gestion des terres ont évolué avec le temps; ainsi, de nouvelles pratiques d'entretien doivent être adoptées pour faire en sorte que les nouvelles pratiques de gestion soient mises à profit. Les marais de Fosterville et de Ruisseau Belleisle sont deux projets au Nouveau-Brunswick qui ont nécessité d'importantes mesures d'entretien en 2012.

Projet du marais de Fosterville

Terminé en 1984, le projet du marais de Fosterville est situé sur un bras du Grand Lac et chevauche la frontière entre Weston, dans le Maine, et Fosterville, au Nouveau-Brunswick. Le projet offre 97 acres (39 hectares) de marais d'eau douce pour la sauvagine, ainsi que des frayères pour de nombreuses espèces de poissons. La digue et l'échelle à poissons font désormais partie d'une route en remblai et d'une voie publique fournissant un accès à de multiples campements le long des rives du Grand Lac.

Les propriétaires de campements locaux ont signalé un affaissement dans la digue qui suscitait des préoccupations. L'inspection par Canards Illimités Canada a révélé qu'un ponceau en acier de 1,5 m de diamètre (5 pieds) avait atteint la fin de sa vie utile et devait être remplacé; cette tâche serait toutefois compliquée par le besoin potentiel de fermer une route provinciale et de dévier le cours d'eau pour créer une aire de travail sèche.

Heureusement, le niveau du Grand Lac est régulé par un barrage de moulin du côté américain du bassin versant et, au cours de l'automne 2012, les responsables du moulin ont effectué une diminution du niveau du lac. La baisse des eaux en aval a fourni une courte période pendant laquelle Canards Illimités Canada a pu retirer et remplacer le ponceau. Grâce à la collaboration des propriétaires de campement, cette modernisation importante d'un marais géré existant a été exécutée avec très peu d'incidence sur ce milieu humide mature.

Projet lié au marais de Ruisseau Belleisle

Également terminé en 1984, ce projet est situé au fond de la baie Belleisle le long du Ruisseau Belleisle et comprend 128 acres (52 hectares) d'habitat de marais d'eau douce pour la sauvagine. En tant que marais inondable, le marais du Ruisseau Belleisle est sensible aux pressions que représentent l'alternance des marées, l'affoulement glaciaire et les crues printanières. Au fil des années, la digue de terre entourant la zone du projet s'était affaissée à certains endroits, occasionnant des points de pression sur lesquels l'eau et la glace étaient forcées de passer. Au printemps 2012, ces points de pression se sont érodés encore davantage et sont devenus des brèches qui ont provoqué l'assèchement du marais.



L'équipe de conservation de Canards Illimités Canada a établi un plan pour surélever une grande partie de la digue et installer des roches contre l'une des sections de cette digue pour réduire l'érosion. À l'automne 2012, Canards Illimités Canada a créé un point d'évacuation recouvert de roches, c'est-à-dire un point bas dans la digue pour faciliter le rejet de l'excès d'eau du marais pendant les périodes de débit élevé. Le projet incluait également la création d'une aire de demi-tour ou de stationnement pour les

autobus scolaires qui amènent les étudiants au site d'excursion du projet Webfoot de Canards Illimités Canada. Les visites des étudiants ont pour objectif de faire en sorte que le projet du marais du Ruisseau Belleisle continuera d'offrir des avantages en matière de conservation et d'éducation à l'avenir.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Patricia Edwards, coordonnatrice du Plan conjoint des habitats de l'Est, par téléphone au 506-364-5085 ou par courriel à l'adresse patricia.edwards@ec.gc.ca.

Contributions (en dollars canadiens)*

	2012	Total (1986-2012)
Total	22 412 354	455 470 468

Réalisations (en acres)**

	2012***	Total (1986-2012)
Protégées	10 292	1 363 462
Restaurées	2 002	601 251
Gérées	48 772	1 325 737
Sous influence	9 148	60 368 580

* Les contributions comprennent des contributions fédérales et non fédérales des États-Unis, des contributions canadiennes et des contributions de pays autres que le Canada et les États-Unis.

** Les acres protégées, restaurées et gérées ne s'additionnent pas. Elles sont d'abord acquises, peuvent être ensuite restaurées, puis faire l'objet de mesures de gestion. Les acres sous influence et les autres acres (protégées, restaurées et gérées) sont mutuellement exclusives.

*** Les acres « 2012 » correspondent à des acres sur une période déterminée seulement.

Marais de Ruisseau Belleisle.

Canards Illimités Canada

LE SAVIEZ-VOUS?

Portée : Le PCHE couvre 780 millions d'acres (315 millions d'hectares) et s'étend sur six provinces, soit l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador. Il couvre le tiers de la superficie du pays.

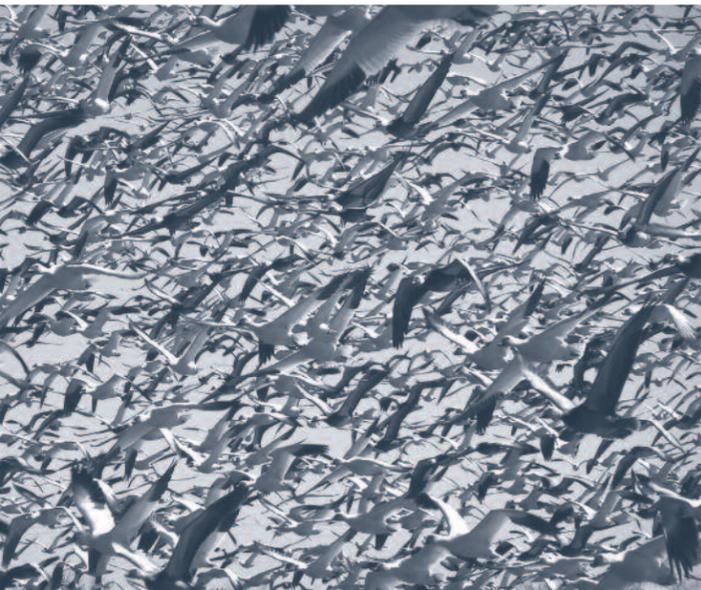
Principaux types d'habitat : Le Plan conjoint des habitats de l'Est vise 30 % de tous les milieux humides du Canada, y compris plus de 120,8 millions d'acres (48 millions d'hectares) de milieux humides d'eau douce et côtières. Il renferme des habitats importants, notamment des baies côtières, des marais salés, des marais de rivage lacustre, des milieux humides inondables et des milieux humides de forêt boréale.

Principales espèces de sauvagine : Treize espèces prioritaires de sauvagine représentent une grande proportion des populations du continent, et quatre autres espèces sont jugées importantes à l'échelle provinciale. Parmi ces treize espèces prioritaires on compte le Canard noir, le Canard colvert, le Fuligule à collier, le Garrot à œil d'or, l'Eider à duvet (trois races), la Sarcelle d'hiver et la Bernache du Canada (cinq populations). L'habitat qui relève du PCHE abrite 95 % de la population continentale de Canards noirs et 80 % de la race méridionale d'Eiders à duvet. Les populations de Bernaches du Canada de l'Atlantique et de l'Atlantique Nord représentent des oiseaux importants pour les chasseurs dans la voie migratoire de l'Atlantique et elles nichent exclusivement dans les limites du Plan conjoint des habitats de l'Est.



Réparation de la digue au marais de Ruisseau Belleisle.

Canards Illimités Canada



Petites Oies des neiges, près de la rivière Platte, au Nebraska.

Molly Giles

Plans conjoints des espèces

Les plans conjoints des espèces ont une portée internationale, s'étendent sur l'ensemble de l'Amérique du Nord et incluent des pays circumpolaires. Ils mettent l'accent sur les besoins scientifiques essentiels afin de permettre la collecte de données pour la gestion de plus de 20 espèces (plus de 50 populations) et de leur habitat. De plus, les recherches effectuées dans le cadre de ces plans conjoints abordent des questions concernant d'autres espèces d'oiseaux qui partagent les mêmes habitats.

Plan conjoint des oies de l'Arctique

www.agjv.ca

www.pcoa.ca

www.gansodelartico.com

La surabondance d'Oies blanches (Grandes Oies des neiges, Petites Oies des neiges et Oies de Ross) et les dommages qu'elles causent à l'habitat sont un objectif important du Plan conjoint des oies de l'Arctique (PCOA) depuis plus d'une décennie. Le PCOA a donné pour mandat à un groupe de travail international sur les oies de l'Arctique de consigner la surabondance de certaines populations d'oies ainsi que les dommages considérables de cette surabondance causés à l'habitat dans les régions arctiques et subarctiques. Le PCOA, qui a publié une série de rapports sur le sujet, a diffusé en 2012 le dernier rapport de cette série, intitulé *Evaluation of Special Management Measures for Midcontinent Lesser Snow Geese and Ross's Geese* [Évaluation des mesures spéciales de gestion pour les populations de Petites Oies des neiges et d'Oies de Ross du centre du continent]. Ce rapport, disponible sur le site Web du PCOA, est le résultat de travaux d'envergure réalisés par un groupe de travail international visant à consigner les effets des mesures adoptées depuis 1999.

Les éléments qui suivent sont les réponses des responsables du Plan conjoint des oies de l'Arctique aux questions fréquemment posées sur la situation actuelle des Petites Oies des neiges et des Oies de Ross.

Quelle preuve avons-nous que la dégradation de l'habitat est un problème nécessitant la diminution de certaines populations d'oies?

Réponse : Le rapport de 1997 du PCOA intitulé *Arctic Ecosystems in Peril* [Écosystèmes de l'Arctique en péril] a démontré que les activités de fouillage du sol aux haltes migratoires et avant la nidification des Petites Oies des neiges ont entraîné la destruction d'environ un tiers de l'habitat de marais salé côtier dans les basses terres de la baie d'Hudson, un habitat de début de succession qui s'étend sur environ 684 milles (1 100 km) de côtes du sud de la baie James à la côte

ouest de la baie d'Hudson, pour une superficie d'environ 133 400 acres (54 000 hectares). Un deuxième tiers de

ce type d'habitat a été fortement dégradé par les activités d'alimentation des oies et le dernier tiers est resté intact, mais a été fréquenté et brouté de façon intensive par les oiseaux pendant les mois d'été.

De plus, il a également été prouvé que les activités d'alimentation des Petites Oies des neiges ont aussi provoqué des dommages à certains habitats d'eau douce adjacents, bien que l'ampleur des dommages n'ait pas été quantifiée à grande échelle. Les dommages occasionnés à ces habitats côtiers ont fini par entraîner l'élimination de grandes parties de l'habitat de marais salé côtier et des changements dans les caractéristiques du sol et l'hydrologie qui ont essentiellement conduit à la désertification et à la perte de la diversité biologique au sein de cette zone d'influence des marées. Ces habitats côtiers sont reconnus dans le monde entier comme étant des habitats de rassemblement importants pour des millions d'oiseaux de rivage, de nombreuses espèces de sauvagine et d'autres oiseaux. Des évaluations préliminaires des habitats plus au nord utilisés par les oies indiquent que des dommages ont été occasionnés aux habitats de marais salé et d'eau douce dans certaines régions, mais l'ampleur globale des dommages n'a pas été

LE SAVIEZ-VOUS?

Portée : Le PCOA s'étend sur toute l'Amérique du Nord et d'autres pays circumpolaires. Il couvre 924 millions d'acres (374 millions d'hectares) et comprend les régions de conservation des oiseaux (RCO) 2, 3, 4, 6, 7 et 8.

Espèces : Le Plan conjoint des oies de l'Arctique vise les 7 espèces suivantes : Oie rieuse, Oie empereur, Oie des neiges, Oie de Ross, Bernache cravant, Bernache de Hutchins et Bernache du Canada. Ces 7 espèces sont divisées en 28 populations.



Couple d'Oies de Ross au refuge d'oiseaux migrants du golfe Reine-Maud.

Kiel Drake



Oies des neiges parquées aux fins de baguage.

Tim Moser

Pour le moment, la compréhension actuelle de l'étendue des dommages à l'habitat est limitée principalement aux zones côtières subarctiques le long de la baie d'Hudson et de la baie James, le premier endroit à avoir affiché les signes d'un problème en matière de conservation. Avant de prendre une décision sur les prochaines étapes, il est nécessaire de mieux comprendre la disponibilité de l'habitat propice de rassemblement et de nidification, ainsi que l'étendue des dommages à l'habitat dans le nord du Canada. Enfin, les objectifs de population constituent un compromis entre les avantages et les coûts associés aux populations de tailles différentes. Les données scientifiques en 1997 appuyaient fortement la nécessité d'une intervention de la part du gouvernement; Il faudrait disposer de données actuelles et d'analyses coûts-avantages aussi solides avant de décider de passer à une nouvelle étape comportant une intervention plus importante.

Le PCOA consacre actuellement la plupart de ses ressources à cet enjeu hautement prioritaire lié à la légère surabondance d'oies et aux dommages associés causés à l'habitat.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Deanna Dixon, coordonnatrice du Plan conjoint des oies de l'Arctique, par téléphone au 780-951-8652 ou par courriel à l'adresse deanna.dixon@ec.gc.ca.

Contributions (en dollars canadiens)*

	2012	Total (1986-2012)
Total	1 530 717	39 476 045

* Les contributions comprennent des contributions fédérales et non fédérales des États-Unis, des contributions canadiennes et des contributions de pays autres que le Canada et les États-Unis. Ces contributions ne contiennent pas de fonds versés en vertu de la *North American Wetlands Conservation Act*.

quantifiée à grande échelle. L'ampleur de la dégradation de l'habitat devrait continuer de s'étendre en même temps que l'augmentation des populations de Petites Oies des neiges et d'Oies de Ross s'accroît.

Combien y a-t-il de Petites Oies des neiges du milieu du continent et d'Oies de Ross?

Réponse : Le nombre de Petites Oies des neiges du milieu du continent et d'Oies de Ross est incertain, car la plupart des relevés utilisés pour surveiller les tendances liées à la taille des populations n'incluent pas toutes les oies dans la population. La plupart des relevés traditionnels fournissent des indices d'abondance qui indiquent des tendances démographiques, mais ils ne fournissent pas d'estimations de la taille de la population totale. Toutefois, l'amélioration récente d'une vieille technique (l'estimateur de Lincoln-Petersen) a fourni des estimations de la population entre 15 et 25 millions de Petites Oies des neiges adultes du milieu du continent et entre 1,5 et 2,5 millions d'Oies de Ross adultes.

Les estimations de la population sont dérivées d'une combinaison de données sur le baguage et d'estimations des prises, et leur précision est fonction de l'obtention de données représentatives relatives aux oiseaux bagués et aux estimations précises des prises propres à une espèce. Les estimations de la limite supérieure et inférieure de la population dépendent d'hypothèses différentes permettant d'estimer les prises et il existe des incertitudes quant au fait de savoir quelles estimations des prises sont les plus précises. Par conséquent, il est prudent de dire qu'au moins 15 millions de Petites Oies des neiges adultes et 1,5 million d'Oies de Ross sont présentes dans ces populations du centre du continent. Indépendamment du nombre exact d'oiseaux dans chaque population, tous les indices indiquent que ces populations ont fortement augmenté au cours des 40 à 50 dernières années.

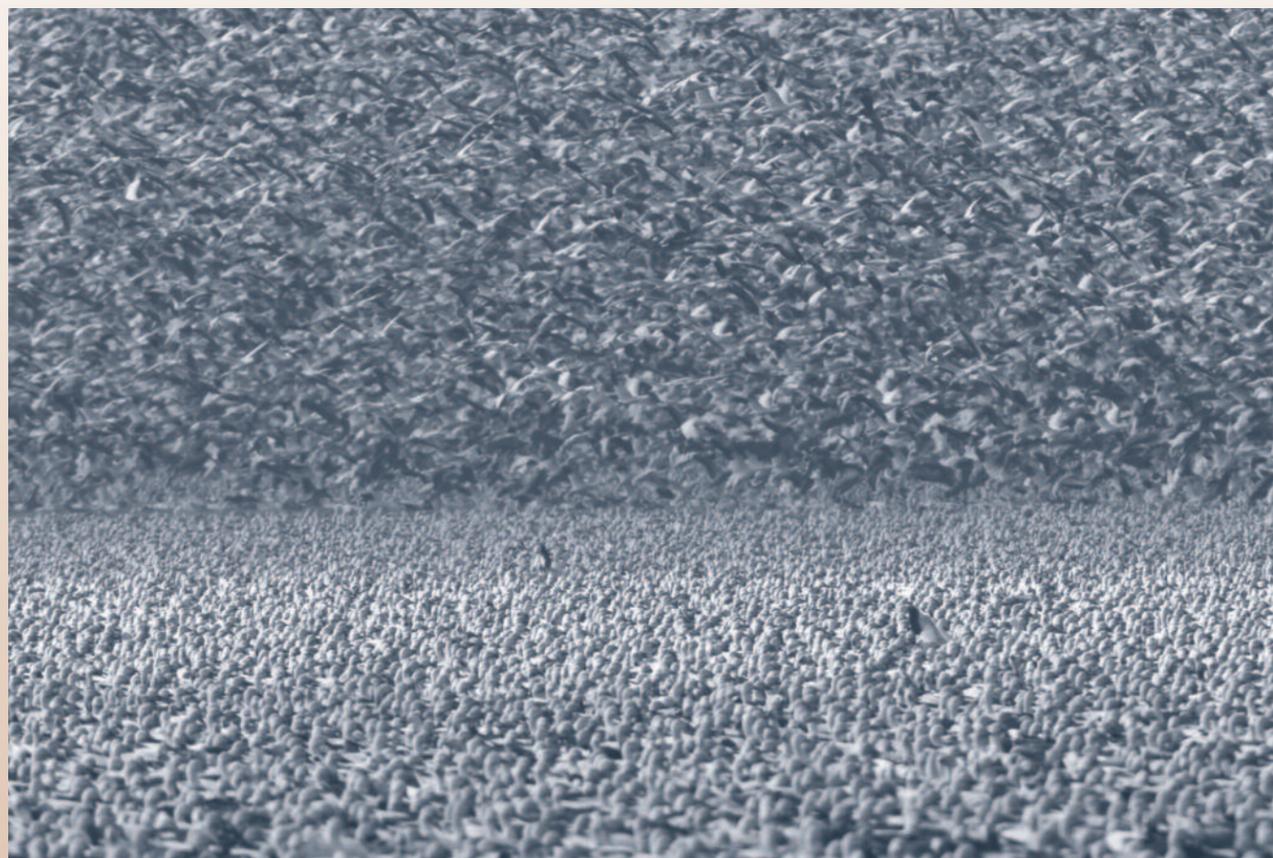
Qui est responsable de la gestion des populations d'Oies des neiges et d'Oies de Ross?

Réponse : La gestion de la faune est une responsabilité partagée entre les gouvernements fédéraux, provinciaux, territoriaux et des États américains. Les organismes fédéraux assument la responsabilité principale de conservation des oiseaux migrateurs en vertu du *Traité sur les oiseaux migrateurs* (soit, dans le contexte canadien, la *Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs*). Les conséquences de la surabondance des populations d'oies sont un enjeu de conservation important, qui touche la durabilité à

long terme des espèces surabondantes elles-mêmes ainsi que les autres espèces d'oiseaux migrateurs avec lesquelles elles interagissent. Pour cette raison, les organismes fédéraux ont une responsabilité importante les obligeant à régler le problème. Parallèlement, les gouvernements provinciaux, territoriaux et des États américains sont responsables de la conservation des paysages et d'autres espèces qui sont également touchées négativement. Cela signifie que tous les organismes doivent travailler ensemble afin de résoudre le problème de conservation causé par les populations d'oies surabondantes.

L'United States Fish and Wildlife Service et le Service canadien de la faune d'Environnement Canada planifient-ils la mise en œuvre de mesures de contrôle direct?

Réponse : Toute considération concernant les activités de contrôle direct sera très controversée et coûteuse; ces activités ne seraient envisagées qu'en cas de fondement scientifique solide en ce sens. Suffisamment de preuves seraient nécessaires pour démontrer que l'ampleur et la gravité des dommages, qu'ils soient écologiques ou économiques, sont telles qu'ils compromettent d'autres valeurs ou objectifs importants (p. ex. des objectifs de conservation pour des espèces ou des paysages).



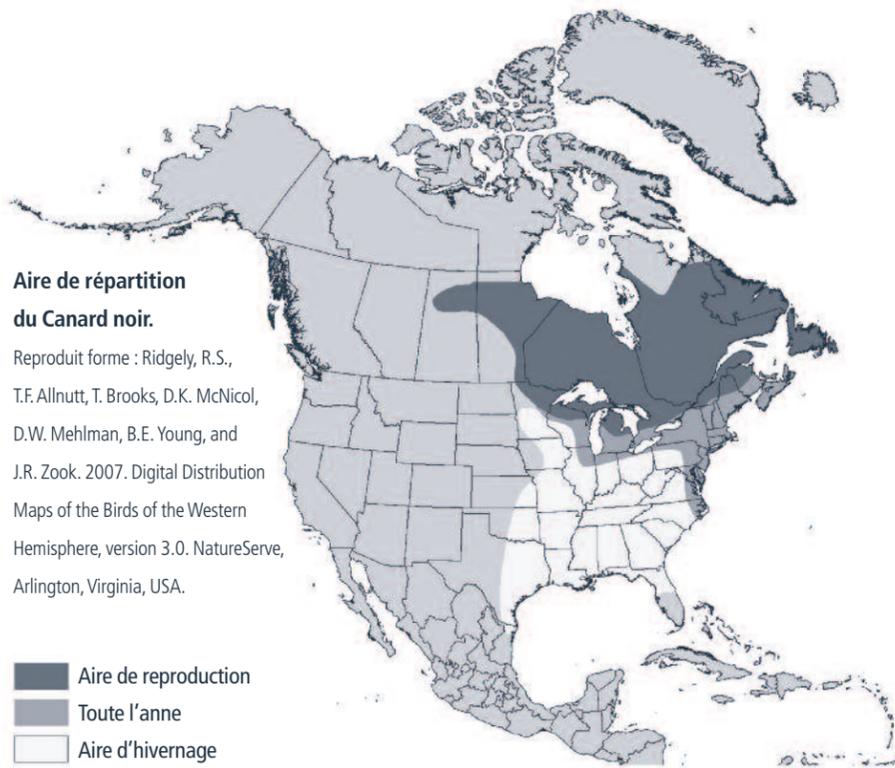
Rassemblement de Petites Oies des neiges et d'Oies de Ross au Squaw Creek National Wildlife Refuge dans le Missouri.

Noppadol Paothong, Missouri Department of Conservation



Paysage de forêt boréale dans le centre du Québec.

Patrick K. Devers, Fish and Wildlife Service des États-Unis



Aire de répartition du Canard noir.

Reproduit forme : Ridgely, R.S., T.F. Allnutt, T. Brooks, D.K. McNicol, D.W. Mehlman, B.E. Young, and J.R. Zook. 2007. Digital Distribution Maps of the Birds of the Western Hemisphere, version 3.0. NatureServe, Arlington, Virginia, USA.

- Aire de reproduction
- Toute l'année
- Aire d'hivernage

Plan conjoint sur le Canard noir

www.blackduckjv.org/french/index.html

S'étendant de l'Ontario à Terre-Neuve-et-Labrador, la forêt boréale de l'Est de l'Amérique du Nord couvre plus d'un million de milles carrés (2,6 millions de km²) et fait partie de la plus grande région forestière au monde. Ce vaste paysage fournit une variété d'habitats de terres humides et de hautes terres qui subviennent aux besoins de millions d'oiseaux migrateurs, notamment le Canard noir. Au cours de la dernière décennie, la forêt boréale suscite davantage d'intérêt en réponse aux pressions du développement, ce qui appelle donc une meilleure compréhension des écosystèmes et des valeurs de la région boréale.

Les provinces de l'Ontario et du Québec se sont récemment engagées à élaborer des plans globaux d'utilisation des terres qui protègent les valeurs écologiques de la forêt boréale tout en répondant aux intérêts sociaux et économiques dans le Grand Nord. Adoptée en 2010, la *Loi sur le Grand Nord* de l'Ontario comprend l'objectif de protéger tant les écosystèmes que les zones importantes sur le plan culturel en établissant un réseau d'aires protégées qui englobe au moins 87 000 milles carrés (225 000 km²), soit environ

50 % du Grand Nord de la province. De même, grâce à son initiative de planification de l'utilisation des terres appelée le *Plan Nord*, qui a débuté en 2010, le Québec s'est engagé à protéger 50 % – environ 230 000 milles carrés (600 000 km²) – du Grand Nord de la province pour le maintien de la diversité biologique et du patrimoine naturel. Le reste de ces zones du Grand Nord sera ouvert au développement économique.

La quantité d'habitats pour les oiseaux migrateurs tels que les Canards noirs qui pourrait être conservée ou perdue dans ces régions dépendra du type d'activités exécutées et du lieu.

Le Plan conjoint sur le Canard noir (PCCN) a été établi pour obtenir des renseignements scientifiques à l'appui de la conservation des Canards noirs et favoriser la gestion adaptative des ressources (l'apprentissage par l'intermédiaire de programmes de surveillance et de recherche pour aider à guider les mesures de conservation de l'habitat). L'envergure des initiatives de planification de l'utilisation des terres de l'Ontario et du Québec, et leur potentiel d'influence sur la conservation de l'habitat, souligne le besoin de veiller à ce que les programmes de surveillance fournissent aujourd'hui et à l'avenir des données sur la répartition et l'abondance des Canards noirs et d'autres oiseaux dans le Grand Nord. Les relevés établis pour servir les besoins futurs des gestionnaires de ressources constitueront un fondement important pour surveiller efficacement les résultats des activités de conservation et de développement dans ces vastes paysages du nord.

Les deux initiatives offrent des occasions pour le PCCN et ses partenaires de combler les lacunes en matière de connaissances et fournissent des renseignements scientifiques permettant d'éclairer le développement durable de la forêt boréale de l'est. En 2012, le PCCN s'est associé aux partenaires du Plan conjoint des habitats de l'Est et du Plan conjoint des canards de mer pour concevoir une mesure de communication coordonnée visant à recueillir de l'information sur la répartition de la sauvagine

dans la région boréale et sur l'importance de certaines zones clés pour la sauvagine tout au long du cycle de vie de ces oiseaux. L'objectif de cette mesure de communication est d'aider à éclairer les décideurs responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre de la *Loi de 2010 sur le Grand Nord* et du *Plan Nord* au sujet des zones clés pouvant être envisagées pour la protection. L'élaboration de produits de communication servant à éclairer ces initiatives d'utilisation des terres dans le Grand Nord se poursuivra en 2013.

Pour de plus amples renseignements sur l'initiative du Grand Nord, consultez le site www.mnr.gov.on.ca/fr/Business/FarNorth/index.html.

Pour de plus amples renseignements sur le *Plan Nord* du Québec, consultez le site www.plannord.gouv.qc.ca/index.asp.

Pour de plus amples renseignements sur le PCCN, veuillez communiquer avec Brigitte Collins, coordonnatrice du Plan conjoint sur le Canard noir, par téléphone au 613-949-8264 ou par courriel à l'adresse brigitte.collins@ec.gc.ca.

Contributions (en dollars canadiens)*

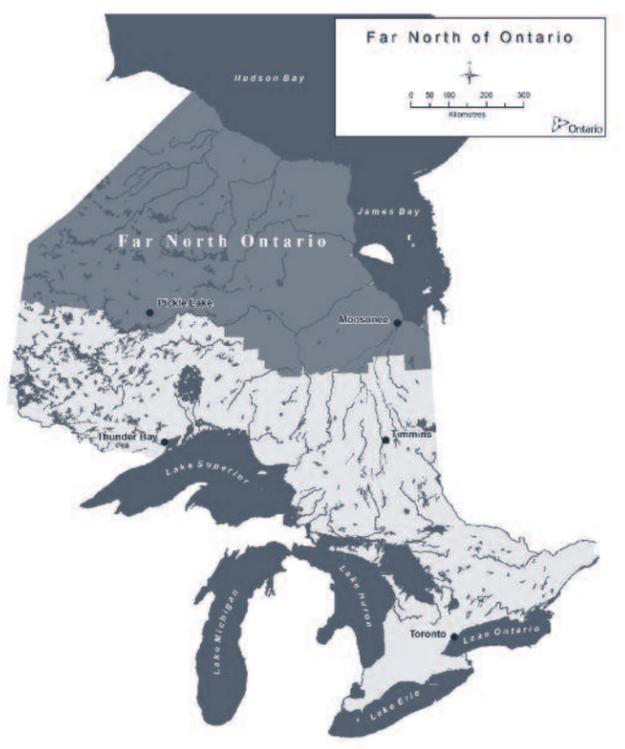
	2012	Total (1986-2012)
Total	670 906	16 418 027

* Les contributions comprennent des contributions fédérales et non fédérales des États-Unis, des contributions canadiennes et des contributions de pays autres que le Canada et les États-Unis. Ces contributions ne contiennent pas de fonds versés en vertu de la *North American Wetlands Conservation Act*.



Canard noir.

D. Faucher



Courtesy: Ontario Conservation
This map should not be relied on as a source of information or used as a guide to navigation. The Ontario Ministry of Natural Resources (MNR) is not liable in any way for the accuracy or reliability of the map. Map is for informational purposes only.
© Queen's Printer for Ontario, 2012

Zone couverte par l'initiative du Grand Nord en Ontario.

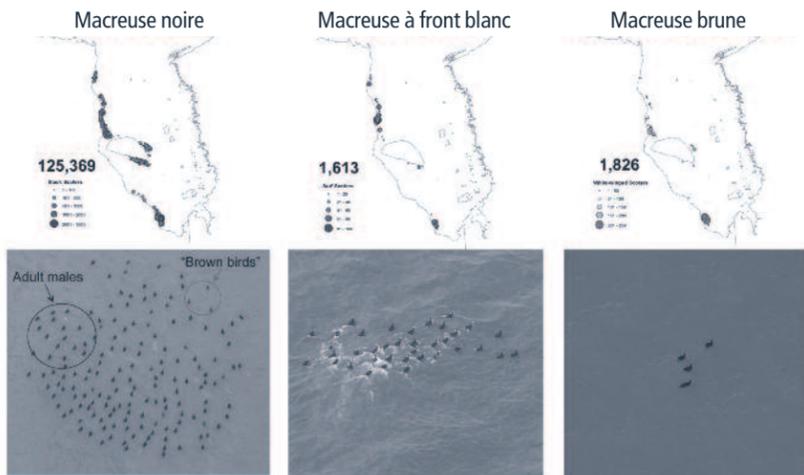
Ontario ministère des richesses naturelles,
Initiative d'Restauration/Mise en valeur du Grand Nord

LE SAVIEZ-VOUS?

Portée : Les partenaires du Plan conjoint sur le Canard noir (PCCN) sont le United States Fish and Wildlife Service, le Service canadien de la faune d'Environnement Canada, l'United States Geological Survey Biological Resources Division, l'Atlantic Flyway Council, le Mississippi Flyway Council, les organismes de conservation provinciaux et des États américains et des organisations non gouvernementales telles que Canards Illimités.

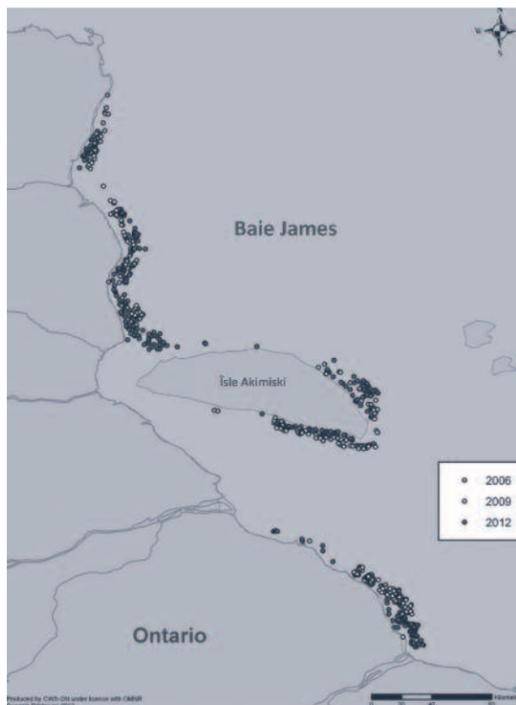
Espèces : En automne et en hiver, tous les canards ont tendance à retourner aux marais où ils se sont rendus l'année précédente, mais cette caractéristique est d'autant plus prononcée chez le Canard noir. Lorsqu'il est arrivé que les zones d'alimentation littorales aient gelé en Nouvelle-Angleterre, certains Canards noirs n'ont pas poursuivi leur migration plus loin vers le sud sur des terres inconnues, et ont préféré plutôt mourir de faim!

Principaux types d'habitat : les marais d'eau salée, les ouvrages de retenue d'eau saumâtre et d'eau douce, les milieux riverains et les marais estuariens, les terres humides en région boisée, les lacs peu profonds et les tourbières boréales.



Abondance et répartition de trois bandes d'espèces de macreuses en période de mue dans la baie James en 2012.

Environnement Canada et Ontario ministère des richesses naturelles



La répartition de la Macreuse noire en période de mue est semblable en 2006, 2009 et 2012 dans la principale aire de relevé dans la baie James.

Environnement Canada et Ontario ministère des richesses naturelles

Les objectifs des travaux de 2012 étaient 1) d'évaluer les avantages à l'aide d'un équipement de photographie de meilleure qualité (p. ex. détermination plus précise des espèces, du sexe et de l'âge; résolution améliorée des dénombrements assistés par ordinateur) et

2) d'évaluer la faisabilité de l'obtention de dénombrements automatisés des bandes à partir de photos numériques. Les résultats de ce relevé ont révélé qu'en raison de la variabilité annuelle de l'abondance et de la répartition des macreuses dans la baie James et la région inférieure de la baie d'Hudson,

un relevé opérationnel visant à évaluer la population des Macreuses noire de l'Atlantique serait nécessaire pour obtenir une portée géographique plus vaste. L'aire principale de mue décelée pour les Macreuses noires, et, par conséquent, une aire clé pour tout relevé opérationnel, a été située à environ 6 milles (10 km) au large de la côte ouest de la baie James et de l'île Akimiski, tandis que la côte est de la baie James et la région inférieure de la baie d'Hudson ont été désignées comme étant des zones de faible priorité.

En 2013, le PCCM financera l'achèvement de la phase d'élaboration de la méthodologie

du relevé, y compris un vol de reconnaissance des zones supplémentaires le long de la côte est de la baie d'Hudson et de la baie James, une évaluation des données et un rapport de projet final.

Les résultats du relevé contribueront à guider la conservation de la Macreuse noire et d'autres canards de mer en fournissant des données nécessaires pour déterminer et surveiller les tendances démographiques et la répartition spatiale des oiseaux dans la baie James et la région inférieure de la baie d'Hudson. Les responsables du PCCM espèrent également que ce relevé pourra être utilisé à titre d'indice pour surveiller les tendances de population de la Macreuse noire de l'Atlantique, à mesure que le plan conjoint fait passer le relevé de la phase d'élaboration à la phase opérationnelle.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Patricia Edwards, coordonnatrice du Plan conjoint des canards de mer, par téléphone au 506-364-5085 ou par courriel à l'adresse patricia.edwards@ec.gc.ca.

Contributions (en dollars canadiens)*

	2012	Total (1986-2012)
Total	436 300	11 205 814

* Les contributions comprennent des contributions fédérales et non fédérales des États-Unis, des contributions canadiennes et des contributions de pays autres que le Canada et les États-Unis. Ces contributions ne contiennent pas de fonds versés en vertu de la North American Wetlands Conservation Act.



Macreuse noire.

Matt Perry (retraité), U. S. Geological Survey

Plan conjoint des canards de mer

www.seaduckjuv.org

Un examen des priorités du programme du Plan conjoint des canards de mer (PCCM) a commencé lors d'une séance de planification stratégique du PCCM en 2010. Son objectif était de veiller à ce qu'un lien clair existe entre les priorités du PCCM et les décisions, les mesures et l'évaluation liées à la gestion de la conservation.

Dans le cadre de cet exercice, la délimitation des populations a été notée comme étant la priorité absolue parmi les besoins en matière de renseignements.

Une deuxième série de besoins en matière de renseignements prioritaires a aussi été déterminé, à savoir les tendances et les objectifs de population, les estimations et les résultats liés aux prises, la répartition, la disponibilité de l'habitat, les menaces et le lien entre les dynamiques démographiques et les changements environnementaux chroniques à long terme. Le PCCM s'emploie à mettre ces enjeux en ordre de priorité et les aborder au cours des prochains plans stratégiques et de mise en œuvre.

La séance de planification stratégique de 2010 a également mis en évidence des groupes d'espèces prioritaires, parmi lesquels le groupe de la plus haute priorité inclut les Hareldes kakawis, l'Eider à duvet d'Amérique et les trois espèces de macreuses (Macreuse noire, Macreuse brune et Macreuse à front blanc).

Les plans de mise en œuvre et stratégiques du PCCM ainsi que la séance de planification stratégique ont déterminé que la population de l'est de la Macreuse noire (*Melanitta nigra*) devait faire l'objet d'une priorité de conservation élevée, en raison des déclin de la population d'une part et de l'incertitude liée aux estimations de la taille de la population et à l'analyse des tendances démographiques d'autre part. À ce jour, peu de relevés fiables ont été établis pour fournir des données précises permettant de surveiller efficacement les tendances relatives à l'abondance et à la répartition.

Des relevés sur les bandes de Macreuses noires en période de mue ont été entrepris par des biologistes du Service canadien de la faune (SCF) d'Environnement Canada et du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario (MRNO) en 1977 et en 1991, ainsi que pendant des études subventionnées par le PCCM pour établir des méthodologies de relevé en 2006 et 2009. Ce travail d'élaboration de méthodologie était constitué de deux composantes. La première était un relevé de

LE SAVIEZ-VOUS?

Portée : Le Plan conjoint des canards de mer (PCCM) vise l'ensemble du Canada et des États-Unis.

Espèces : Vingt-deux (22) populations sont reconnues parmi les 15 espèces de canards de mer (tribu des Mergini) : l'Eider à duvet, l'Eider à tête grise, l'Eider à lunettes, l'Eider de Steller, la Macreuse noire, la Macreuse brune, la Macreuse à front blanc, le Garrot d'Islande, le Garrot à œil d'or, le Petit Garrot, le Hareldes kakawi, l'Arlequin plongeur, le Grand Harle, le Harle huppé et le Harle couronné.

Principaux types d'habitat : Les principaux habitats sont les eaux côtières, utilisées pour la migration et l'hivernage, ainsi que la forêt boréale et la toundra, qui sont des lieux de nidification.

reconnaissance de l'est de la baie d'Hudson et de la baie James visant à déterminer la répartition des oiseaux en période de mue afin de mieux définir les limites spatiales d'un relevé opérationnel. La deuxième composante comportait la surveillance des bandes en période de mue le long de la côte ouest de la baie James. Les résultats de ce travail ont permis aux responsables du PCCM de mettre au point des protocoles de relevé normalisés, qui incluent des éléments comme la période saisonnière (fin juillet – début août), l'altitude, le moment de la journée, les conditions de marée et l'équipement. Toutefois, des progrès technologiques récents dans l'équipement et une meilleure compréhension de l'écologie de la Macreuse noire grâce à la télémétrie satellitaire révèlent le besoin d'améliorer les protocoles et la méthodologie.

Au cours de l'été 2012, les partenaires du PCCM (le Service canadien de la faune, le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario et l'United States Fish and Wildlife Service) ont entrepris un travail supplémentaire d'élaboration d'une méthodologie pour surveiller la tendance démographique de la Macreuse noire à l'aide des dénombrements photographiques des oiseaux en période de mue rassemblés en grandes bandes dans la baie James et la région inférieure de la baie d'Hudson. À l'aide d'un appareil photo reflex mono-objectif numérique équipé d'un objectif zoom télescopique avec stabilisateur d'image, un observateur a pris plusieurs photos séquentielles des bandes, tandis qu'un autre observateur a enregistré manuellement la taille et les espèces estimées de la bande. Les dénombrements automatisés à partir des photos numériques ont été validés par dénombrement manuel d'un sous-ensemble de photos.

Merci à tous nos partenaires qui ont appuyé le programme canadien par leur contribution en 2012 :

Canada

Administration de l'aéroport international de Vancouver
Acadia University
Advantage Oil & Gas Ltd.
Affaires indiennes et du Nord Canada
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Alberta Fish and Game Association
Alberta Sport, Recreation, Parks & Wildlife Foundation
Alberta Sustainable Resource Development
AltaGas Services Inc.
Anderson Exploration Ltd.
Apache Canada Ltd.
ARC Resources Ltd.
ArcticNet Inc.
Association des produits forestiers du Canada
Atco Electric
Atco Gas
Baytex Energy Ltd.
BC Hydro
BC Parks
Bluenose Coastal Action Foundation
Bonavista Petroleum Ltd.
Bonnyville (Municipality of)
Boyd Petro Search
British Columbia Cattlemen's Association
British Columbia Ministry of Environment
British Columbia Waterfowl Society
Cameron Development Corporation
Camrose County
Canadian Natural Resources Ltd.
Canadian Superior Energy Inc.
Canards Illimités Canada
Cape Sable IBA
Cavalier Land Ltd.
Cenovus Energy Inc.
Central Global Resources, ULC
Centrica Canada Limited
Challenger Development Corporation
Clean Annapolis River Project
Coastal Resources Ltd.
Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse
Columbia Basin Trust
ConocoPhillips Canada
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Conservation de la nature Canada
Conservation et Gestion des ressources hydriques
Cornerstone Agri-Environmental Group Plan
Cornwallis Headwaters Society
Cossack Land Services Ltd.

Crescent Point Resources Limited Partnership
Crew Energy Inc.
Dalhousie University
Delta Waterfowl Foundation
East Kootenay (Regional District of) Edmonton (ville de)
Edmonton Community Foundation
Edwards Land (Calgary) Ltd.
Elfros No. 307 (Rural Municipality of) Enbridge Inc.
EnCana Corporation
Environnement Canada
Environnement D'Alberta
Evolve Surface Strategies Inc.
ExxonMobil Canada Energy
Fond de l'environnement Shell
Fondation de la faune du Québec
Frederick and Shirley Hyndman
Friends of Cornwallis River Society
GeoTir Inc.
Habitat Conservation Trust Fund
Habitat faunique Canada
Harvest Energy
HMA Land Services Ltd.
Hopewell Development Corporation
Integrated Geophysical Consultants Ltd.
Integrity Land Inc.
Inter Pipeline Fund
James Richardson International
Kaatza Foundation
Keyera
Kinder Morgan, Inc.
Kings Community Economic Development Agency
Kings County (municipalité de)
La Fondation canadienne Donner
Lake of the Prairies Conservation District
Land Solutions Inc.
Long Point Waterfowlers' Association
LXL Consulting Ltd.
Manitoba Wildlife Federation
Habitat Foundation
Medicine Hat (City of)
MGV Energy Inc.
Minburn County (No. 27)
Minco Gas Co-op Ltd.
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales du Manitoba
Ministère de l'Environnement et des Nouveau-Brunswick
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec
Ministère des Ressources naturelles du New Brunswick

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec
Mor-West Ventures Inc.
Mountain Equipment Co-op
NAL Resources Limited
Nanaimo (Regional District of)
Nature Trust of British Columbia
Newfoundland-Labrador Department of Environment and Conservation
Niven & Associates Inc.
Northrock Resources Ltd. (Canada)
Nova Scotia Crown Share Land Legacy Trust
Nova Scotia Department of Agriculture
Nova Scotia Environment
Nova Scotia Federation of Agriculture
Nova Scotia Natural Resources
Nova Scotia Nature Trust
Pan Canadian Petroleum Limited
Paramount Energy Trust
Parcs Canada
Penggrowth Corporation
Penn West Petroleum Ltd.
Petro-Canada
Pierce Reston Inc.
Pioneer Professional Services Group
Prairie Mines & Royalty Ltd.
Prince Edward Island Department of Agriculture
Prince Edward Island Department of Environment, Energy and Forestry
Prospect Oil and Gas Management Ltd.
Renton Land Services (1983) Ltd.
Ressources humaines et Développement social Canada
Ressources naturelles Canada
Richardson Foundation Inc.
Richland Petroleum Corporation
Rife Resources Ltd.
Rocky View (Municipal District of)
Sabretooth Energy Ltd.
Samuel Hanen Society for Resource Conservation
Saskatchewan Environment
Saskatchewan Water Security Agency
SaskPower
SaskTel
Shell Conservation Internship Program
Signalta Resources Limited
Société de la faune et des parcs du Québec
Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba

Spur Resources Ltd.
Sturgeon (County of)
Suncor Energy Inc.
Teck Resources Limited
Tempest Energy Corporation
TERA Environmental Consultants
The W. Garfield Weston Foundation
Thompson & Associates, Inc.
Touchdown Land Consultants Ltd.
Trident Exploration Corp.
Trilogy Energy Corp.
Tula Foundation
Turtle Mountain Conservation District
Twin Butte Energy Ltd.
Université de Sherbrooke
Université du Québec à Montréal
Université du Québec à Rimouski
Université Laval
Upper Souris Watershed Association
Westfire Energy Ltd.
Weyerhaeuser
Yukon Department of Environment
Zargon Energy Trust

Kansas Department of Wildlife, Parks and Tourism
Kentucky Department of Fish and Wildlife Resources
Louisiana Department of Wildlife and Fisheries
Maine Department of Inland Fisheries and Wildlife
Massachusetts Division of Fisheries & Wildlife
Michigan Department of Natural Resources
Minnesota Division of Fish and Wildlife
Mississippi Department of Wildlife, Fisheries and Parks
Mississippi Flyway Council
Missouri Department of Conservation
National Fish and Wildlife Foundation
Nebraska Game and Parks Commission
Nevada Department of Wildlife
New Hampshire Fish and Game Department
New Jersey Division of Fish & Wildlife
North Carolina Wildlife Resources Commission
North Dakota Game and Fish Department
Ohio Division of Wildlife
Oklahoma Department of Wildlife Conservation
Open Space Institute
Pennsylvania Game Commission
PEW Charitable Trusts
South Carolina Department of Natural Resources
South Dakota Game, Fish and Parks Department
Tennessee Wildlife Resources Agency
Texas Parks and Wildlife Department
The Nature Conservancy
TransCanada Pipelines, Ltd.
U.S. Fish and Wildlife Service
U.S. Forest Service
U.S. Geological Survey – Alaska Science Center
U.S. Geological Survey – Biological Resources Division
University of Delaware
Utah Division of Wildlife Resources
Utah State University
Vermont Department of Fish and Wildlife
Washington Department of Fish and Wildlife
Washington Waterfowl Association
West Virginia Division of Natural Resources
Wilburforce Foundation
Wisconsin Department of Natural Resources
Wyoming Game and Fish Department

Autre

Wrangel Island Nature Reserve

États-Unis

Alabama Division of Wildlife and Freshwater Fisheries
Alaska Department of Fish and Game
Alliance Pipeline Limited Partnership
Arizona Game and Fish Department
Arkansas Game and Fish Commission
Atlantic Flyway Council
Bayer CropScience Inc.
California Department of Fish and Game
Central Flyway Council
Colorado Parks and Wildlife
Davis LLP
Delaware Division of Fish and Wildlife
Ducks Unlimited, Inc.
EOG Resources, Inc.
Florida Fish and Wildlife Conservation Commission
Frank J. Chapman Fund
Friends of the Nature Conservancy of Canada
Georgia Wildlife Resources Division
Humboldt State University
Illinois Department of Natural Resources
Indiana Division of Fish and Wildlife
Iowa Department of Natural Resources

Nous remercions tous nos partenaires financiers et nous nous excusons si nous avons par inadvertance oublié des donateurs dans ces listes.

Renseignements

Pour obtenir de l'information sur le PNAGS ou la NAWCA au Canada ou pour obtenir des exemplaires supplémentaires :

Bureau de coordination du CNAETH/PNAGS et Secrétariat des terres humides

Bureau des terres humides
Service canadien de la faune

Environnement Canada
351, boul. Saint-Joseph, 15^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0H3

Tél. : 819-934-6036

nawmp@ec.gc.ca

Pour consulter la présente publication sur support électronique :

nawmp.ca

Financement obtenu en vertu de la North American Wetlands Conservation Act :
terreshumidescanada.org

Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord :

nabci.net

Carte des régions de conservation des oiseaux :

<http://www.nabci-us.org/map.html>

Image en arrière-plan :

Canard branchu.

Catherine Jardine,

Études d'Oiseaux Canada

Le Conseil Nord-Américain de Conservation des Terres Humides (CANADA) a récemment lancé le nouveau site Internet du Réseau des terres humides – Relier les gens entre eux pour faciliter l'échange. (www.wetlandnetwork.ca).

Disponible dans les deux langues officielles du Canada, le Réseau des terres humides offre un guichet unique pour tous types d'informations utiles sur les zones humides.